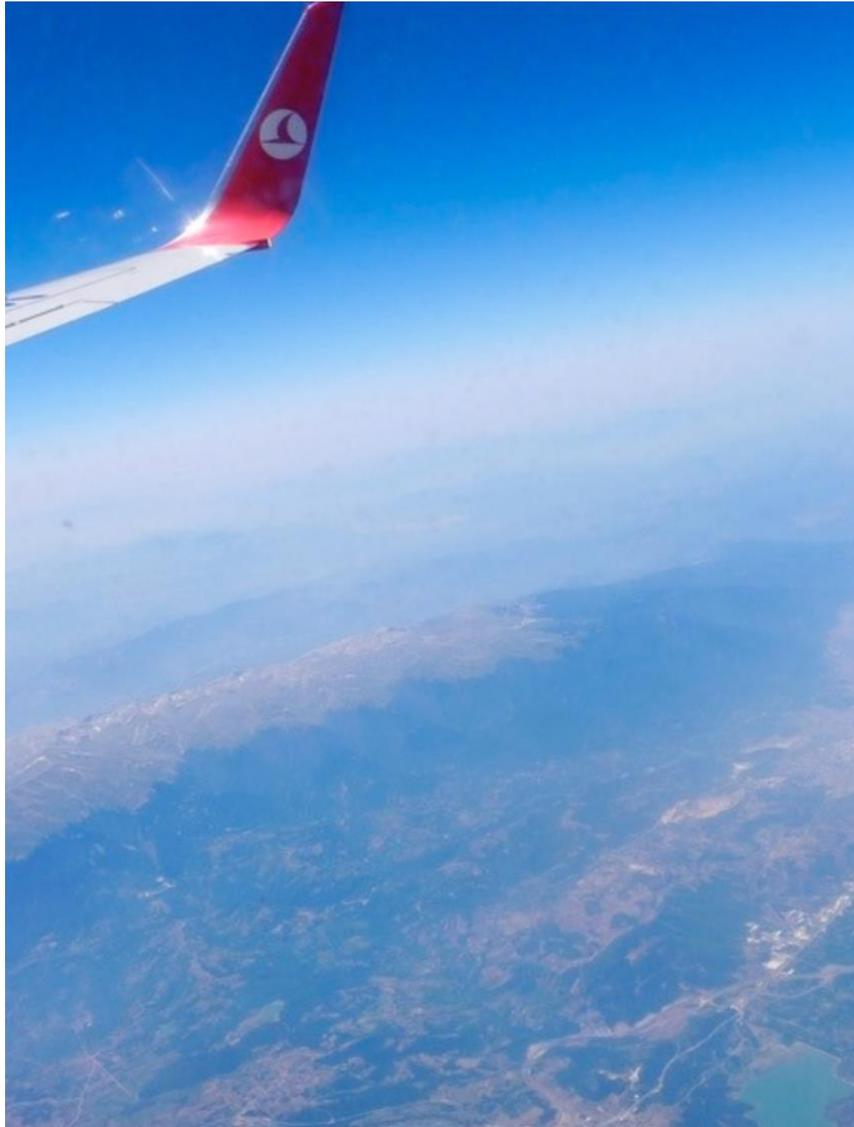


Les rescapés

Série de 6 x 52

De Sandrine Cohen



Avec l'aide du fond d'aide à l'innovation du CNC

Sandrine Cohen – 06 86 89 88 29 – sandrine@sandrinecohen.com

Sommaire

Le concept	Page 2
Les fils conducteurs	Page 11
Les rescapés	Page 29

LE CONCEPT

1 – Une série chorale

Le 5 avril 2016, le vol AF536, New York – Paris s'écrase à une centaine de kilomètres de son point d'arrivée, en pleine campagne.

Bilan de l'accident : 265 morts et 6 rescapés.

Samuel, Laurence, Christophe, Anatole, Isabelle, Eric et sont les 6 rescapés. Ils ont vu la mort en face. Ils ne sont pas morts. Les autres oui. Ils doivent continuer à vivre.

Il y a eu 265 morts. 127 familles en deuil. C'est une catastrophe humaine.

L'enquête pour comprendre les raisons de cette catastrophe et établir les responsabilités des différentes parties, le constructeur, la compagnie, les pilotes, commence.

L'hypothèse de l'attentat est rapidement évacuée même si elle « traîne » dans les médias et les esprits.

265 morts. 6 rescapés.

Que s'est-il passé ?

Qui va payer ?

Comment vivre après ça ?

Les rescapés racontent l'histoire de Samuel, Laurence, Anatole, Isabelle, Eric et Christophe pendant l'année qui suit le crash.

Les rescapés racontent l'enquête pour comprendre les causes de l'accident et évaluer les responsabilités.

L'enquête a un impact différent sur la vie des rescapés.

Pour Laurence et Christophe, les deux sont inextricablement liées.

Laurence est avocate. Elle représente la partie civile.

Christophe est le commandant de bord du vol AF536. Il se demande s'il est responsable.

Pour Isabelle, Samuel, Eric et Anatole, elle raconte comment chacun d'entre eux se positionne face au drame.

Isabelle ne veut pas être une « rescapée ».

Samuel et Eric ne veulent pas être des « victimes ».

Anatole n'est ni « rescapé » ni « victime », il est « immortel ».

Laurence ne se considère ni comme une rescapée ni comme une victime, pas même comme une famille de victime, alors que son fils et son mari sont morts dans le crash. Elle est avocate. Elle veut un procès. Elle veut une plainte collective. Tous les rescapés. Toutes les familles des victimes. Les autres rescapés doivent décider s'ils veulent et peuvent aller au procès avec elle ou s'ils acceptent les négociations. Pour eux tous, il est question d'argent, de culpabilité, de deuil et de responsabilité.

L'enquête est également un enjeu fort par elle-même, tant pour « savoir » que pour « comprendre » les questions humaines, matérielles, économiques et même sociétales que posent une telle catastrophe.

Les rescapés racontent 6 histoires bien particulières. **Les 6 rescapés sont différents.** Ils ont des vies différentes. Ils ont des réactions différentes. Samuel, Laurence, Anatole, Isabelle, Eric et Christophe n'ont en commun qu'une seule chose. Ils ont vu la mort en face. **Ils sont les rescapés du vol AF536 à vie.**

Et puis, au fond, ils n'ont pas vécu exactement la même chose.

Ni pendant le voyage. Ni pendant la chute. L'avion a fait une chute libre de 8 minutes. 8 minutes pendant lesquelles ils ont pensé qu'ils allaient sans doute mourir. Ce qu'ils ont vécu à ce moment-là aura un impact sur toute leur trajectoire.

Ni après. Le crash n'a pas les mêmes conséquences pour chacun des rescapés.

Samuel était assis à côté d'un petit garçon qui s'appelait Léo. Il lui a passé son téléphone pour qu'il appelle sa mère, Elise et il n'a pas appelé sa famille. Laurence a perdu son mari, Christophe, et son fils, Simon dans l'accident. Simon était recroquevillé dans les bras de son père. Anatole est resté conscient tout le temps. Il a vu Ludovic, son voisin de siège, mourir à côté de lui. Isabelle était une championne de natation et elle a perdu l'usage de ses jambes. Elle a promis à Sarah, sa meilleure amie, nageuse elle aussi, qu'elle nagerait à sa place. Eric a pensé à son fils Arthur. Arthur a 15 ans. Eric ne l'a vu qu'une fois et personne, à part ses parents, ne connaît son existence. Eric a laissé un message à Julie, sa compagne, pour le lui

dire puis, il l'a effacé. Christophe était le commandant de bord du vol AF536. Il dormait au moment où l'avion a décroché. Il a redressé l'appareil. Mais, trop tard.

Les rescapés évoluent en fonction de leur histoire, de leur passé et de leur personnalité.

Automatiquement, ils se centrent sur eux et sur leur entourage. Ils veulent reprendre le cours de leur vie. Ils se croisent ou pas. Ils voient Viviane, la psychiatre déléguée par la compagnie, ou pas. **Ils sont tous confrontés aux médias, à l'enquête et à la justice.**

Les trajectoires des 6 rescapés sont uniques.

Les trajectoires des 6 rescapés sont liées.

Les rescapés sont une série chorale de 6 épisodes. Emotionnelle. Sensuelle. Poétique. Une série chorale tissée autour d'un fil conducteur fort.

On suit le parcours de Samuel, Laurence, Anatole, Isabelle, Eric et Christophe de manière fragmentée, parfois presque pointilliste.

On suit le déroulement de l'enquête sur le crash. L'enquête donne une structure solide, factuelle et un enjeu dramaturgique et dramatique. L'enquête est « racontée » par deux rescapés, Laurence et Christophe. Elle est « portée » par Laurence.

Laurence est l'avocate de la partie civile. Elle fait le lien entre tous les rescapés et même les familles des victimes. Laurence a décidé que sa « mission » était d'aller au procès, de trouver et de faire payer les coupables. Elle a décidé qu'elle voulait une plainte collective. A travers sa quête, c'est la quête de tous les rescapés et des familles des victimes, qui se joue. Quand elle comprendra, à la fin, que sa volonté d'aller au procès n'est qu'un leurre de son esprit pour différer et retarder le processus de deuil, quand elle acceptera de négocier et qu'elle acceptera donc la mort de son fils et de son mari, elle pourra continuer à vivre. Avec ça. Elle négocie pour elle mais aussi pour tous les rescapés et les familles des victimes. Comme elle, ils pourront continuer à vivre. Avec ça.

Un an après le crash, Laurence organise une cérémonie d'hommage aux victimes. Tous les rescapés sont présents. Elle dit que le sens de la vie c'est vivre. Elle va vivre. Avec ça. Et avec elle, comme elle, tous les rescapés vont vivre. Avec ça.

Même si les histoires des 6 rescapés sont différentes, elles racontent, ensemble, une seule histoire.

Une histoire de résilience.

Une histoire de vie.

2 – Un prologue

La série commence quelques minutes après le crash. Les 6 rescapés sont en connexion les uns avec les autres. Unis par un même drame. Et pourtant séparés. Chacun est dans son histoire. Ces minutes, ces heures, qui suivent le crash sont aussi déterminantes pour les mois qui suivent que ce qui s'est passé dans l'avion les minutes précédant le crash.

Après le crash, Samuel tient Léo dans ses bras. Il lui raconte une histoire pour le garder conscient. Léo s'enfonce. Anatole erre parmi les corps, en état de choc. Laurence découvre que Christophe, son mari, et Simon, son fils, sont morts. Elle ne veut pas y croire. Elle cherche désespérément à les ranimer. Et puis, soudain, elle renonce. Elle sait. Eric est chirurgien. Son job, c'est de sauver des vies. Il réagit immédiatement. Il a du boulot. Il sort Isabelle du ventre de l'appareil. Isabelle ne sent plus ses jambes. Elle a sans doute une fracture de la colonne vertébrale. Elle va vivre. Isabelle ne veut pas vivre, elle veut nager. Eric ne l'entend même pas. Il a d'autres vies à sauver. Il retourne dans le ventre de l'appareil. Isabelle s'évanouit. Christophe, le commandant de bord, reprend connaissance. Il regarde la scène de l'accident. Une scène de désolation. Automatiquement, il compte les vivants. Il y en a au moins 5. Il y a au moins 5 rescapés. Peut-être plus. Il s'évanouit. Les secours arrivent. Eric prend leur tête et fait évacuer tous les blessés vers l'hôpital Ambroise Paré. Eric est le chef de la chirurgie de cet hôpital. L'évacuation est terminée. Les corps des morts sont dans des bâches. Eric appelle Adeline, la directrice de l'hôpital Ambroise Paré, et s'évanouit.

Ce moment est essentiel pour chacun d'eux. Il montre leur réaction immédiate et instinctive. Cette réaction raconte, déjà, leur histoire.

Samuel raconte une histoire à un petit garçon en train de sombrer. On pourrait croire que c'est son fils. Un autre lui-même. La fragilité de la vie. Anatole est un « fantôme » vivant parmi les morts. Le syndrome du survivant. Laurence voit l'horreur puis la repousse. Le déni. Eric

sauve des vies mais ne s'occupe pas des autres. L'absence d'empathie. Christophe compte les vivants et les morts. Le doute.

Ce moment pose les enjeux de chaque personnage ce qu'il aura à résoudre tout au long des 6 épisodes.

Nota bene : Ces minutes qui suivent le crash sont dans la continuité de ce que les 6 rescapés ont vécu pendant les 8 minutes où ils ont cru qu'ils allaient mourir. Ce qu'ils ont vécu à ce moment-là, et pour certains, pendant le voyage, est montré en flash-back à des moments clés de leur histoire et au fil des 6 épisodes.

3 – 6 épisodes

Une narration chorale

Samuel fait le deuil de Léo en même temps que le deuil de son ancienne vie. Une vie bien réglée. Une vie de mort, vivant. Samuel comprend qu'il doit être vivant tant qu'il l'est. Il comprend qu'il n'a qu'une vie. Il renoue avec sa passion, la bande dessinée. Il raconte une histoire en bande dessinée. La vie est fragile.

Anatole est envahie par une culpabilité existentielle. La culpabilité d'être en vie alors que Ludovic et d'autres sont morts. Dans le crash d'avion. La culpabilité d'être en vie alors que Thibault, son frère, est mort. Dans son enfance. Il s'autodétruit. Il risque la mort à nouveau. Il comprend alors qu'il a le droit et même le devoir d'être vivant et d'être heureux. Il n'y a pas une vie plus précieuse qu'une autre. Même si, parfois, cela peut paraître injuste. La vie est un don pour chacun.

Laurence ne peut pas ressentir la souffrance causée par la mort de Christophe, son mari et Simon, son fils. Elle ne peut pas non plus se confronter à sa culpabilité. Elle a dit à son fils de prendre sa place dans l'avion. Elle oublie. Elle cherche un coupable. Elle est avocate, elle prend en main « l'affaire » du crash. Elle se bat pour obtenir un procès. Finalement, elle se souvient. Elle accepte de regarder en face la mort de Christophe et Simon, sa souffrance et sa

culpabilité. Elle peut commencer son deuil, vivre la réalité de l'instant présent. C'est déjà une nouvelle vie. La vie est dans l'instant présent.

Isabelle ne peut plus nager. Elle fait une dépression. Une tentative de suicide. Puis, elle réapprend à vivre. Autrement. Elle comprend qu'elle n'est pas ce qu'elle fait et les autres non plus. Elle comprend que la compétition la plus difficile, c'est avec elle-même. La vie c'est être et non pas faire.

Eric apprend à connaître son fils Arthur qu'il n'a jamais voulu rencontré et qu'il n'a vu qu'une fois. L'année précédant le crash, Arthur était venu le voir. Eric l'avait repoussé. Il devient père. Il sort du mensonge. Il découvre le lien, l'existence propre de chacun. Les corps qu'il opère s'humanisent, deviennent des patients. Il prend en compte l'autre. La vie a du sens en lien à l'autre.

Christophe doute. Il a tué 265 personnes ? Il a sauvé 5 personnes ? Il est au cœur de l'enquête sur le crash. Il va mal. Il boit. Il est alcoolique et il ne le sait pas. Il le découvre. Il décide d'assumer sa responsabilité. Il comprend qu'il est responsable de n'avoir pas su qui il était et par là même qu'il est possiblement en partie responsable du crash. C'est invérifiable. Mais il ne peut pas savoir si le crash aurait eu lieu s'il n'avait pas été alcoolique. Il assume donc. La vie est la conscience de soi et des conséquences de ses actes.

Les 6 épisodes racontent ces 6 trajectoires entremêlées qui se croisent, se répondent, se font écho, se séparent et se retrouvent.

Nota bene : Dans certains épisodes, il peut y avoir une succession d'images, en musique, de moments de la vie de 3, 4, 5 ou 6 rescapés, comme des échos, des sensations, des humeurs, des émotions communes, comme par exemple la solitude ou l'errance.

La question des limites

Après le crash, chaque rescapé est un funambule de sa propre histoire.

Ils vont chercher des limites.

Ils testent.

La mort.

La vie.

L'envie.

Chaque rescapé fait le choix, à un moment ou à un autre, de continuer à vivre.

Dans l'épisode 1, Isabelle ne peut plus nager. Elle ne sait plus qui elle est. Elle ne veut pas vivre, elle veut nager. Elle fait une tentative de suicide. Elle risque la mort une deuxième fois. Elle choisit ensuite « d'essayer » de vivre sans nager.

Dans l'épisode 2, un soir, Christophe boit trop. Une fois encore. Il tombe de tout son long, ivre mort et se cogne la tête contre une table. Il s'évanouit. Le lendemain, Christophe se réveille avec une gueule de bois et « juste » une grosse bosse. Il se fait soigner à l'hôpital. Il décide de ne plus boire.

Depuis le crash, Eric a déclenché une arythmie. Il est phobique des opérations. Pour lui. Il refuse de se faire opérer. Dans l'épisode 3, après un choc émotionnel où il prend le parti d'Arthur, son fils, contre Bernard, son père, il fait une crise d'arythmie très violente. Il est emmené d'urgence à l'hôpital. Il est opéré. Il fait un arrêt cardiaque. Il se réveille et propose à Arthur de venir vivre avec lui une semaine sur deux.

Anatole se sent coupable. Il a arrêté de travailler. Il a quitté Camille, sa compagne. Il s'est mis au free fight. Dans l'épisode 4, il fait le combat de trop. Il a trois hématomes cérébraux dont un a priori inopérable. Françoise, la mère de Laurence, l'opère et le sauve. Il reprend son travail. Il loue un appartement. Il décide de vivre et d'être heureux.

Laurence est insomniaque et hyper anxieuse. Elle ne mange plus ou très peu. Elle s'auto médicamente. Elle est de plus en plus faible. Elle ne s'en occupe pas. Elle mène son combat pour trouver un coupable. Dans l'épisode 5, elle a enfin réuni toutes les signatures pour une plainte collective. Elle est prête pour aller au procès. Elle voit un couple et un enfant en train de prendre un taxi. L'homme monte. L'enfant ne veut pas la place du milieu. Il veut être près

de la fenêtre. Sa mère l'oblige à monter. Il sera très bien au milieu. Soudain, Laurence s'arrête. Elle se souvient. Elle a fait pareil avec Simon dans l'avion. Simon ne voulait pas la place du milieu. La place de Laurence. Elle l'a obligé à la prendre. Si elle avait pris la place du milieu, Simon ne serait pas mort. Elle est tétanisée. Elle est renversée par une voiture. Elle n'a rien mais, ça aurait pu être grave. Elle choisit de se confronter à la réalité, et de sa culpabilité et de sa souffrance. Elle entame enfin son travail de deuil.

Nota bene : Chaque épisode est, de fait, un peu plus centré sur un des rescapés. Ainsi, Isabelle occupe un tiers de l'épisode 1. Christophe un tiers de l'épisode 2. Eric un tiers de l'épisode 3. Anatole un tiers de l'épisode 4 et Laurence un tiers de l'épisode 5.

Chaque épisode se termine par une scène d'enjeu sur un rescapé. Cette scène est suivie d'une succession d'images des 5 autres rescapés dans leur vie, à ce moment-là, en musique.

Samuel a failli mourir à 18 ans avec ses parents. Ce jour-là, il est un peu mort. Pour lui, le crash est sa deuxième confrontation à la mort. C'est à partir de ce moment-là qu'il choisit la vie au sens « aller vers son risque ».

Il occupe un tiers de l'épisode 6. Il est celui qui clôt l'épisode 6.

Les trajectoires de chacun des rescapés ont leur rythme propre mais toutes, finalement, convergent vers la fin de l'épisode 6.

A la fin de l'épisode 6, tous les rescapés ont compris ce qu'ils avaient à comprendre.

Samuel met le mot fin sur la bande dessinée qu'il a commencé à l'épisode 1.

L'histoire d'un homme enfermé qui devient libre.

C'est sans doute l'histoire de tous les rescapés.

La liberté, c'est choisir.

Ils ont fait des choix.

Ils ont compris des choses.

Ils choisissent leur vie.

Avec le crash.

Avec ce que la vie leur a donné.

Et ce qu'elle leur a pris.

Ils sont vivants.

Ils sont libres.

3 – Un épilogue

Laurence organise une cérémonie d'hommage aux victimes.

Un an après le crash, les 6 rescapés se retrouvent ensemble. Ils sont les mêmes. Ils ne sont plus tout à fait les mêmes. Ils ont changé. Ils ne sont pas amis. Pas forcément. Mais, ils sont ensemble. Ils sont les rescapés du vol AF536. Ils ont en commun d'avoir survécu à un crash d'avion. Ils ont en commun d'avoir été confronté à la mort. Ils ont en commun une conscience de la vie différente. Ils savent que la vie ne tient qu'à un fil ou à une place d'avion. Ils savent que la mort fait partie de la vie. Ils le savent. Ils l'ont expérimenté. Ils sont vivants.

Laurence fait un discours. Elle conclue par ces quelques mots qui racontent tout ce que les 6 rescapés ont appris : le sens de la vie, c'est vivre.

Alors, vivons.

LES FILS CONDUCTEURS

1 – L'enquête sur le crash

L'enquête est le fil conducteur factuel de la série.

Tout le monde veut savoir ce qui s'est passé.

La question de savoir ce qui s'est passé est au cœur d'une question plus large : quelle est la part de responsabilité, de destin, de hasard, de probabilité, de responsabilité ?

Et d'une autre : Est-ce que ce qui est arrivé aurait pu être évité ?

L'enquête rejoint également la question de la justice : Juger c'est comprendre.

Et tout de suite après, les questions du jugement au sens stricte : Quelle est la répartition des responsabilités ? Y a-t-il un coupable ? Qui doit payer ? Comment ? Quelle réparation pour une catastrophe humaine pareille ?

L'enquête est diligentée par le juge Maillard. Laurence représente la partie civile. Christophe est au cœur de l'enquête. Il s'agit de déterminer s'il est victime ou s'il a une part de responsabilité dans l'accident et si oui, laquelle. Le constructeur, représenté par Julien David, puis par Richard Grivaud, et la compagnie, représentée par Bruno Henry, sont responsables avec certitude. Il s'agit de définir leur part de responsabilités. En ce qui concerne la compagnie, il s'agit également de définir si elle est responsable ou pas ou en partie d'une défaillance humaine de Karim et Antoine, les deux pilotes morts dans le crash et de Christophe.

Le juge Maillard

Le juge en charge de l'enquête

Le juge Maillard a 40 ans. Il est droit, intègre et honnête. Il mène son enquête avec précision et sans parti pris. Il a une grande conscience du devoir moral qu'implique cette affaire. 265 morts. C'est un drame humain considérable. Des centaines de vies brisées. Il entend faire au mieux son travail. Il subit des pressions médiatiques, politiques et économiques. Il résiste au constructeur. Il résiste à la compagnie. Il résiste à Laurence. Il met au cœur de son enquête

Christophe qui est soit victime soit coupable soit les deux et il le sait. Il sait aussi que d'autres vies peuvent être bisées en fonction de sa manière de mener l'enquête et de ses décisions. Il sait que la vie de Christophe est directement en jeu. Il va sur le terrain. Il se déplace. Il canalise les médias. Il est un vrai juge. Sans préjugé.

Le déroulement de l'enquête.

Les rebondissements de l'enquête sont soit liés à des révélations, soit à des obstacles de procédure juridique, soit à des conflits ou des enjeux humains.

La question est de savoir ce qui s'est réellement passé.

La question est de savoir si Christophe a tué 265 personnes ou a sauvé 5 personnes.

La question est de savoir jusqu'où Laurence peut aller.

La question est de savoir si le juge Maillard et Laurence vont rester jusqu'au bout de l'enquête.

La question est de savoir quels sont les omissions, mensonges, manipulations, du constructeur et de la compagnie, s'il y en a, et de Christophe aussi.

La question est de savoir quelle est la part de responsabilité du constructeur.

La question est de savoir quelle est la part de responsabilité de la compagnie.

La question est de savoir si Laurence ira jusqu'au procès et comment.

Juste après le crash, le juge Maillard entend Christophe en audition.

Christophe raconte le crash. Il était aux commandes. Le vol avait atteint sa vitesse de croisière. Ils allaient traverser une zone de turbulence mais rien de bien méchant. Le pilotage automatique était enclenché. Antoine devait faire l'atterrissage. Il était un peu fatigué, il a laissé les commandes à Antoine et Karim et il est allé s'allonger dans la cabine de repos. Il s'est endormi. Il ne sait pas combien de temps. Il a été réveillé en sursaut.

Flash-back. Christophe est dans l'avion. Il se réveille en sursaut. Il sent les secousses. Il entend l'appel du cockpit. L'alarme. Il se précipite dans le cockpit. Karim qui tire sur le manche de toutes ses forces. Karim est tétanisé, les yeux exorbités. Christophe demande à Antoine ce qui se passe. Antoine lui fait un rapport. Il l'appelle depuis un moment. Il ne sait plus quoi

faire. Les machines sont dérégées. Elles ne sont plus fiables. Elles indiquent qu'ils chutent. Ça a commencé à l'amorce de la descente. Ils ont pris la main sur le pilotage automatique. Christophe demande s'ils ont entendu une alarme. Quelle alarme ? Ils n'ont pas entendu d'alarme. Christophe reste une seconde en suspens. En une fraction de seconde, il scanne toutes les possibilités. La plus plausible, le décrochage. Il veut que Karim lui laisse la main. Karim tire sur le manche. Il est tétanisé. Christophe l'attrape par le col et l'éjecte de son siège. Karim se met en boule dans un coin. Christophe prend sa place. Il prend les commandes de l'appareil. Il pousse sur le manche, de toutes ses forces. Il accélère en même temps. Antoine hurle. L'avion tombe. Il ne faut pas accélérer. Christophe lui répond de la fermer. Il pousse sur le manche. Il accélère encore. 3000 mètres. 2000 mètres. Il accélère. 1500 mètres. Il accélère. 1000 mètres. Merde ! Ce n'est pas possible. Ils vont tous mourir. 271 personnes. 271 morts. Il accélère. 300 mètres. 200 mètres. 150 mètres. 170 mètres. L'avion se redresse. Trop tard. Ils vont s'écraser. Le moins de dégâts possibles. Il pousse sur le manche. Il accélère. 200 mètres. La queue de l'avion heurte le sol. **C'est le crash.**

Dans le bureau du juge, Christophe s'arrête, la gorge sèche.

A partir de cette première déposition toutes les questions se posent. Y compris celle de savoir si Christophe a menti.

Laurence se porte partie civile pour tous les rescapés et les familles des victimes gratuitement. Elle médiatise immédiatement sa décision pour qu'aucun autre avocat ne puisse la devancer et aussi pour devancer le moindre désaccord d'un des rescapés ou d'une des familles de victime.

Le syndicat des avocats dénonce le procédé. Le juge Maillard également.

Le juge Maillard essaye de faire débouter Laurence. Elle est juge et partie. Le parquet lui donne raison. Laurence convoque les médias. Elle dénonce une manœuvre politique, parle du lien entre l'état et le constructeur et la compagnie, entreprise du CAC 40, questionne l'équité du juge, et la justice, aux vues d'une telle décision. **Les médias prennent le parti de Laurence.** Ils sont relayés par les réseaux sociaux. Sous la pression, le parquet se rétracte. Laurence représente la partie civile. Elle représente tous les rescapés et toutes les familles des victimes. **Christophe va présenter ses condoléances aux parents de Karim.** Ces derniers l'accusent d'accuser leur fils et de lui faire porter le chapeau. C'est facile. Il est vivant alors que Karim est

mort. Christophe n'a dit que la vérité. Les parents de Karim se posent la question. Il a dit la vérité ? C'est sûr ? Il est certain de n'être pour rien dans le crash ?

Les médias, eux, posent la question d'un possible attentat. Christophe est d'origine marocaine. Karim était d'origine algérienne. Christophe aurait pu avoir menti pour dissimuler une action terroriste.

Le juge Maillard calme le jeu. Il attend les résultats des boîtes noires. Les boîtes noires sont analysées. Elles confirment les déclarations de Christophe. Cette suspicion de terrorisme à l'encontre de Christophe ne s'estompera pas immédiatement.

Une boîte noire révèle que les sondes Pitot ont gelé.

Christophe explique au juge Maillard ce qui s'est passé. Les sondes Pitot ont gelé. L'information concernant la température et donc l'altitude n'était plus fiable. Antoine et Karim n'ont pas compris ce qui se passait, ils ont cru qu'ils perdaient de l'altitude. Karim a tiré sur le manche pour redresser l'appareil qui n'était pas en train de chuter. L'avion a pris de l'altitude. Il a décroché. Il a amorcé une chute libre. Quand l'information est redevenue fiable, Antoine et Karim ne pouvaient pas le savoir.

A partir de là, il reste la question de la responsabilité du constructeur. Comment des sondes Pitot ont-elles pu geler ? Le constructeur était-il au courant de cette défaillance matérielle ? A-t-il prévenu la compagnie ? Si oui, pourquoi la compagnie les a utilisées quand même ? Pourquoi Antoine et Karim n'ont-ils pas entendu l'alarme de décrochage ? Quelle est la part de défaillance humaine ?

Laurence est certaine que Christophe cache quelque chose. Elle compte bien le prouver. Et, de toute façon, il était le commandant de l'avion. Il est, si ce n'est coupable, en tout cas, responsable. Pour elle, ça ne fait aucun doute. Elle se confronte à Christophe et affirme son point de vue. Christophe voudrait parler à Laurence. Il voudrait lui dire qu'il est de bonne foi et qu'il comprend. Elle ne lui en laisse pas le temps.

Le juge Maillard demande une expertise matérielle, et psychologique, de Christophe.

Christophe passe au simulateur de vol. Il est bon. Très bon. Dans les conditions du crash, le simulateur n'a pas fait mieux que lui. Il a même pris 2 secondes de plus. Christophe a bien sauvé 5 personnes. Reste à savoir s'il en a aussi tué 265. Est-ce que cet acte héroïque est un leurre ? Pour cacher une réalité trop sombre ?

Christophe voit Viviane, la psychiatre déléguée par l'assurance. C'est elle qui doit faire son expertise psychologique. Christophe doute. Il est responsable ? De quoi ? Il a tué 265

personnes ? Il a sauvé 5 personnes ? Il est coupable ? Viviane est très claire. Il a de toute façon sauvé 5 personnes. Pour le reste, elle est là pour définir s'il a eu « possiblement » une défaillance humaine et aussi pour l'accompagner dans cette tempête.

Les médias laissent traîner l'hypothèse de l'acte terroriste. Après tout, il a été se coucher. La question de ses origines fait aussi débat. Un véritable débat.

Christophe fait une déclaration. Il est d'origine marocaine. Il est français. Il est commandant de bord. Il s'est battu pour ça. Plus que les autres. Voler, c'est sa vie. Son rêve d'enfant. Il pensait ne plus avoir besoin de se justifier pour sa légitimité. Pourtant, sa légitimité est remise en question. A juste titre. Pas à cause de ses origines. A cause du crash. Il était responsable de l'avion.

Le juge Maillard va chez le constructeur. Julien David, le représentant du constructeur, 30 ans, est profondément choqué par le crash. Il lui dit toute la vérité. Le constructeur savait que les sondes Pitot n'étaient pas fiables à 100%. Le constructeur avait prévenu la compagnie. Il les a vendues quand même, pour écouler le stock. Il n'aurait pas dû. Le constructeur est responsable.

Sous prétexte de réorganisation, le constructeur change de représentant. Richard Grivaud remplace Julien David. Richard Grivaud précise d'abord que oui, le constructeur savait pour les sondes Pitot, qu'il avait averti la compagnie et qu'il les avait vendues à « contre cœur ».

Mais, c'est la loi du marché. Il demande donc au juge Maillard que, vu l'inexpérience de Julien David et surtout, son extrême fragilité émotionnelle liée au crash, ses propos sur la responsabilité et le devoir de réparation du constructeur, soient rayés des comptes rendus.

Le juge Maillard refuse, évidemment. Il considère même cette demande à charge. Il retourne chez le constructeur. Il revoit Julien David. Julien David revient sur ses propos. Le juge Maillard ne peut rien faire. Il renonce.

Le juge Maillard teste l'alarme de décrochage avec Richard Grivaud. Un expert valide que, sous très grand stress, Karim et Antoine ont très bien pu ne pas l'entendre. C'est difficile à admettre mais c'est possible. Richard Grivaud demande une contre-expertise. Il y a un doute. Sur l'alarme. Mais, pas sur les sondes Pitot. La responsabilité du constructeur ne fait pas de doute. La question est de savoir à combien sera évaluée la part de responsabilités du constructeur. Cela dépend de la part de responsabilité de la compagnie. Aussi.

Le juge Maillard se rend au siège de la compagnie. Bruno Henry est transparent. Il dirige une entreprise sur le fil, économiquement parlant. Alors, oui, il savait pour les sondes Pitot. Il les utilisait quand même pour réduire les coûts. Elles sont 30% moins chères que les autres sondes sur le marché. Le risque n'était pas certifié. Evidemment, il regrette. Evidemment, il reconnaît. L'alarme non. Il ne savait pas. S'il y a un doute, ce n'est pas sa responsabilité. Ce n'est pas à lui de tester le matériel. **Bruno Henry accepte sa responsabilité sur les sondes Pitot. C'est tout. Pour le reste, il défend ses pilotes.**

Les médias, et notamment Sonia, une journaliste, posent la question de la responsabilité de la société tout entière sur cet accident. Une société qui fait l'économie de l'humain sous prétexte d'économie. 265 morts pour des économies de sondes Pitot. Les sondes Pitot sont une cause de l'accident. Est-ce la seule ? Il y a d'autres questions. Pourquoi Karim et Antoine n'ont pas compris que l'avion avait décroché ? Pourquoi Christophe dormait si profondément qu'il a mis 4 minutes à entendre l'alarme d'appel. 4 minutes. Le crash aurait-il pu être évité en 4 minutes ? Y a-t-il autre chose ? Christophe cache-t-il quelque chose ?

La tempête médiatique bat son plein. Christophe rencontre Sonia. Elle réitère sa théorie. Il est lui aussi victime de la société. Il lui dit que c'est lui qui choisissait de voler autant. Il est honnête. Elle n'entend pas. Elle va faire un portrait de lui. Elle dira ce qu'elle voit : un homme honnête en proie au doute, qui questionne sa responsabilité alors que c'est la société qui devrait se questionner.

Le Juge Maillard demande aux médias un peu de considération pour l'ensemble des victimes. Il refuse de faire leur jeu. Le parquet se demande si, au contraire, il ne devrait pas faire acte de présence pour montrer l'implication de la justice. Surtout avec Laurence qui, elle, est très active. En fait, à mots couverts, le parquet demande au juge Maillard de parler aux médias, sinon, il risque d'être dessaisi de l'affaire. Le juge Maillard refuse.

Laurence active les médias. Elle donne des interviews. Elle les interpelle, notamment, sur la question de la responsabilité de Christophe. Les médias s'en donnent à cœur joie. Les victimes font moins vendre. Les rescapés font moins vendre. A part, Isabelle. Mais, elle a déposé un certain nombre de mains courantes. Et, au bout d'un moment, les dommages et intérêts, ça a un coût. L'image de Christophe, héros ou assassin, homme pur ou pervers, innocent ou coupable, elle, a toujours autant de succès. Ils font des analyses. Ils questionnent ses origines marocaines, sa force. Un destin brisé ? Ils ressortent son passé de séducteur. Ils

font des sujets « à scandale ». Ils font le jeu de Laurence. Ils alimentent l'intérêt. Ils alimentent le doute. Ils sont relayés par les réseaux sociaux. Par la voix populaire. Ça sert Laurence qui veut aller au procès. Avec un jury populaire.

Richard Grivaud propose à Laurence un soutien financier pour l'aider dans son enquête sur la responsabilité de Christophe. Laurence refuse. Elle n'est pas comme ça. Elle est juste. Elle veut la justice. Elle rapporte cette proposition au juge Maillard qui, sans preuve, ne peut rien faire. Il avertit néanmoins le constructeur de faire attention. Il lui rappelle qu'une part du verdict dépend de son intime conviction. Il dit également à Laurence qu'elle « récolte ce qu'elle sème ».

Laurence demande à Alexis, son assistant, de faire une enquête approfondie sur Christophe. Elle veut tout savoir. Addictions. Troubles psychologiques. Maladies. Elle est sûre qu'il cache quelque chose. Elle le sent.

Laurence demande aussi à Alexis de vérifier les états de service des pilotes, Karim et Antoine. **Alexis drague Sandra, la DRH de la compagnie.** Il a une liaison avec elle pour obtenir des informations.

Richard Grivaud et Bruno Henry se sont mis d'accord pour un arrangement à l'amiable. Le juge Maillard organise une entrevue. Ils proposent 360 000 Euros de dommages et intérêts par rescapé et par victime. Laurence refuse. Le constructeur est responsable pour les sondes Pitot. La compagnie aussi. Par ailleurs, pour la compagnie, il y a un doute raisonnable concernant la défaillance humaine probable de Karim Gouram, le pilote qui a tiré sur le manche et qui a refusé de laisser sa place. Elle a une évaluation. La capacité de réponse aux situations extrêmes de stress de Karim était de 7 sur 10. C'est limite. La compagnie le savait. Ils auraient dû lui proposer une formation voire même la lui imposer. La compagnie est en faute. 360 000 Euros, c'est peu. Vraiment trop peu. Elle peut obtenir beaucoup plus en cas de procès. Laurence donne l'évaluation au juge Maillard. Bruno Henry est acculé. Il a délibérément caché cette information.

Le juge Maillard est atterré et par le mensonge et par la démarche de Laurence. Comment a-t-elle-eu cette information ? Jusqu'où est-elle prête à aller ? Laurence ne veut pas répondre. Le juge Maillard la prévient que tout acte a des conséquences. Elle ne peut pas faire n'importe quoi.

Le Juge Maillard demande une ordonnance de perquisition pour la vérifier les comptes de la compagnie et les évaluations de tous ses pilotes.

Le parquet déboute le Juge Maillard. Il y a trop d'intérêts économiques et politiques en jeu. Il ne peut pas faire n'importe quoi. Le juge Maillard organise « une fuite » pour les médias. Le lendemain, il fait les gros titres. Paradoxalement, ou pas, Laurence le défend contre le parquet. Elle dénonce une justice d'opérette. La tempête médiatique et populaire est tel que le parquet, cette fois encore, recule. Le juge Maillard reprend l'affaire.

La perquisition révèle que la compagnie faisait des économies de carburant. C'est pour ça que depuis 1 an, l'avion passait dans cette zone de turbulence. Donc, oui, vraiment, 265 personnes sont mortes pour des questions de rendement économique. Et Christophe ? Christophe était-il au courant ? Est-ce qu'il protège la compagnie ?

Pour Christophe, cette zone de turbulences n'explique aucunement le crash. Quand même. Si l'avion n'était pas passé par cette zone de turbulences, les sondes Pitot n'auraient peut-être pas gelé. Le crash n'aurait peut-être pas eu lieu. 265 personnes ne seraient peut-être pas mortes.

Laurence, elle, ne doute pas. Cette zone de turbulences aurait pu être évitée. Le crash aussi. La compagnie est responsable de ça aussi.

Par ailleurs, elle a l'intime conviction que Christophe est responsable aussi. Etait-il en état de voler ? Elle pense que non. Elle demande une audition avec lui. Le Juge Maillard doit obtempérer.

Pendant l'audition, Laurence accule Christophe. Elle cherche à le faire craquer. Elle veut « des aveux ». Pourquoi dormait-il ? Etait-il en état de voler ? 4 minutes pour se réveiller. C'est long. Très long. Etait-il dans son état normal ? Christophe sort de cette audition, bouleversé.

Le Juge Maillard demande à Laurence de se calmer sinon, il lui met un blâme. A trois blâmes, elle ne pourra plus plaider. Laurence répond, cette fois encore, qu'elle fait son travail. Le juge Maillard rétorque que lui aussi et que c'est son travail d'éviter le harcèlement de témoin.

Laurence envoie William, un enquêteur, à New York, pour vérifier la déposition de Christophe.

Laurence veut aller au procès. Elle veut une plainte collective. Elle veut que tout le monde signe. Elle commence par les rescapés. Elle parle de justice. Elle parle de solidarité. Elle met aussi en avant le montant des dommages et intérêts. Si l'argent ne répare rien, il peut aider. Samuel va réfléchir. Elle lui laisse du temps. Anatole signe. Isabelle ne veut pas. Elle n'aurait pas dû être une rescapée. Elle a dit à Eric qu'elle voulait nager, pas vivre. Et l'argent ne va pas

ramener ses jambes. Si ? La solidarité ? Ils vont lui donner des jambes ? Eux, ils n'en ont pas besoin, elle si. Pour une fois, Laurence s'implique. Isabelle veut faire la compétition ? Elle a perdu ses jambes ? Elle, elle a perdu son fils et son mari. Isabelle ne cède pas. Laurence parle avec Denis et Mireille. Denis signe à la place d'Isabelle. Isabelle est mineure. Il peut. Lui, il croit à la justice, à la solidarité et que l'argent aide. Ils en ont besoin d'ailleurs. Pour payer le centre de rééducation d'Isabelle. Isabelle se braque. Denis lui impose sa décision. Il est son père. Isabelle accepte. Eric ne veut pas signer. Il n'est pas une victime. Laurence le menace de dire aux médias qu'il n'est pas solidaire parce qu'il a de l'argent, lui, et qu'il se fout de ceux qui n'en n'ont pas, comme les parents d'Isabelle ou des familles de victime. Eric signe. Il ne veut plus la voir.

Laurence fait un point avec le juge Maillard, Richard Grivaud et Bruno Henry. Elle refuse leur nouvelle proposition de 530 000 Euros. Bruno Henry veut faire une contre-proposition. Laurence refuse. Elle n'est pas en négociation. Elle l'a dit. Elle veut la justice. Elle va au procès. Maintenant, ils savent ce qui s'est passé. Ils auraient pu éviter 265 morts. Elle va donc demander une mise en examen pour homicide involontaire du constructeur et de la compagnie. Elle va aussi attaquer la compagnie pour doute raisonnable sur la défaillance humaine incriminant Karim Gouram et Antoine Sorel. Antoine Sorel ? Oui. Antoine Sorel était un bébé pilote. Il aurait dû passer une évaluation d'aptitude un mois avant le vol. Il ne l'a pas fait. La compagnie est en faute. Le Juge Maillard l'interrompt. Cette évaluation n'est pas obligatoire sinon, il l'aurait prise en compte. Elle ne va pas lui apprendre son métier. Obligatoire ou pas, Laurence peut se servir de cette « erreur » pour le procès. Le juge Maillard lui fait remarquer qu'elle va détruire des familles qui ont déjà perdu un proche. Laurence n'est pas d'accord. Elle attaque la compagnie, pas les pilotes. Les familles de Karim et d'Antoine signent la plainte collective.

Laurence fait le tour des familles de victimes pour la plainte collective.

Sandra porte plainte contre Alexis et Laurence pour abus de confiance et manipulation. Bruno Henry la soutient et paye son avocat. Il veut que Laurence sorte de cette affaire.

Le Juge Maillard aussi mais, il est juste. Il convoque Laurence. Il sait comment elle a eu l'évaluation de Karim. Elle a utilisé un moyen contraire à toute déontologie. **Le juge Maillard lui met un blâme.** Elle est trop impliquée. Elle va perdre sa robe.

William, l'enquêteur que Laurence a envoyé à New York, lui fait son rapport par Skype. Christophe a dit la vérité. William lui envoie une copie des notes de consommation et

interviews du personnel de l'aéroport qui l'a vu maintenant. Laurence les reçoit directement par mail. Une dernière chose, l'enquêteur du juge est passé après lui. Il n'a pas trop aimé avoir été devancé.

Le juge Maillard convoque Laurence. Il est en charge de l'enquête. Il connaît son travail. Elle doit respecter les procédures. Si elle continue comme ça, ça va mal finir. Il lui met un deuxième blâme.

Laurence continue de récolter les signatures pour la plainte collective.

Laurence rencontre Elise, la mère de Léo, le petit garçon qui était assis à côté de Samuel. Elise s'étonne que les rescapés ne se côtoient pas, qu'ils n'aient pas eu envie de se rencontrer. Elle voit les photos de Léo. Léo avait 10 ans, comme Simon, le fils de Laurence. Pour la première fois, Laurence est troublée. Elise comprend. Elle est désolée. Elle l'invite à la cérémonie qu'ils organisent avec Samuel, pour Léo. C'est à l'école. Laurence promet d'y aller. En fait, elle ne peut pas. Devant le portail, elle est prise de panique. Elle renonce. Elle laisse un message à Elise. Elle la remercie d'avoir signé. Elle a encore du travail.

Laurence rencontre Paul, 45 ans. Paul a perdu sa femme et ses deux enfants dans le crash.

Il a besoin d'aide. Il le lui dit. Elle lui répond procès, indemnités. Il peut compter sur elle. Paul signe la plainte collective. En fait, Paul n'avait pas besoin de procès, ni d'indemnités. Il avait besoin de comprendre, de trouver un sens. Quelques jours plus tard, il se suicide. Il laisse un mot. Il n'accuse personne. Il n'a « juste » pas trouvé de sens. La vie n'a pas de sens. Christophe le prend personnellement. Laurence aussi. Elle alerte les médias. Elle fait monter la pression.

Paul devient la 266^{ème} victime du crash.

Le juge Maillard subit une pression médiatique extrêmement forte. Il fait une déclaration. Il confirme que le constructeur et la compagnie sont en cause. Il demande de la dignité concernant Karim et Antoine. Il confirme que l'enquête pour Christophe est toujours en cours. Il rendra son verdict dès qu'il aura toutes les expertises en main.

Alexis suit Christophe. Christophe boit trop. Il sort d'un bar. Il titube. Alexis le prend en photo. Laurence fait fuiter la photo dans la presse.

Les médias harcèlent Christophe. Christophe n'en peut plus. Il se confronte à Laurence. Il manque de la frapper. Elle n'attend que ça. Il se retient. Il porte plainte pour harcèlement.

Le juge Maillard convoque Laurence. Cette fois, c'est trop. Il lui met un 3^{ème} blâme et la destitue de sa fonction. Laurence s'affole. Elle s'excuse. Elle supplie. Le juge Maillard l'avait prévenu, tout acte a une conséquence. Elle mène une vendetta personnelle. Ce n'est pas ça

la justice. De toute façon, avec une plainte de Christophe contre elle, blâme ou pas blâme, elle ne peut plus s'occuper de l'affaire. Il ne peut rien faire. Laurence sort du palais de justice épuisée. Elle va mal. Très mal. Pour la première fois depuis le crash, elle ne fait pas de déclaration à la presse.

Christophe retire sa plainte.

Le juge Maillard retire son 3^{ème} blâme à Laurence. Elle garde sa robe. Il accepte qu'elle reprenne l'affaire, Christophe le lui a demandé. Elle a de la chance. Elle peut le remercier. Christophe est un homme bien. Un homme honnête.

Pourtant, Laurence pense toujours qu'il cache quelque chose. Elle ne sait pas quoi. Elle le sent. Elle prend un médicament. Elle a une fulgurance. Elle demande au juge Maillard un supplément d'enquête. Est-ce que Christophe serait accro aux médicaments ? Elle s'en veut de ne pas y avoir pensé avant. Le juge Maillard est d'accord même s'il se demande où elle a été chercher ça. Laurence jette un œil aux boîtes de médicaments sur son bureau. Elle ne répond pas.

Samuel appelle Laurence. Il a quitté Nathalie, sa femme. Jean-Claude, son beau-père, le menace des prudhommes pour faute professionnelle. Samuel a quitté sans préavis la petite entreprise de bâtiment de Jean-Claude qu'il devait reprendre. D'autre part, Jean Claude veut demander, pour Nathalie la garde exclusive de ses deux fils, Thierry et Sylvain. Samuel n'a plus de revenus et il veut se battre pour ses fils. Il a besoin d'argent pour quitter la maison, pour vivre et se payer un avocat si nécessaire. Maintenant. Il va signer la proposition d'indemnisation immédiate, 560 000 Euros. Laurence l'arrête. Il ne doit surtout pas faire ça. Laurence sait que, si Samuel fait ça, d'autres suivront. Laurence va lui prêter de l'argent. L'argent de l'assurance vie de Christophe, son mari. Il la remboursera avec les indemnités après le procès. Elle n'a aucun doute sur les indemnités et le fait que ce sera plus que 560 000 Euros. Elle va aussi prendre en charge son dossier professionnel et familial. Gratuitement. Samuel la remercie. Il signe la plainte collective.

Le juge Maillard fait un point à Laurence avant de rendre ses dernières conclusions. Voilà. Le juge Maillard voulait la prévenir en avance. Il va rendre un verdict de non responsabilité pour Christophe. Laurence hésite. Et puis, elle décide. Elle portera plainte contre la compagnie pour Christophe aussi. Il y a un doute raisonnable sur la défaillance humaine probable. Les jurés décideront. Le juge Maillard essaye de dissuader une dernière fois Laurence. Un procès est très couteux. Pour tout le monde. En moral. En énergie. En angoisse. En temps. En

processus de deuil décalé. Non. Laurence est sûre. Elle a les signatures des 4 rescapés et des familles de 247 passagers. Elle veut les familles des 265, elle les aura. Tout ça pour quoi ? De l'argent ? Non. Laurence ne veut pas d'argent. Elle veut un procès.

Laurence dîne avec Nadine, son amie. Elle a les signatures des familles des 265 victimes. 265 victimes. 4 rescapés. Le grand schlem. Laurence n'y croyait pas elle-même. Elle apporte la plainte demain au procureur. Elle a gagné. Nadine lui fait remarquer que c'est bizarre 265 et 4. Pourquoi ? Le commandant, elle l'attaque. Oui mais quand même. Et Laurence ? Laurence aussi doit signer. Elle fait partie des rescapés. Et elle fait aussi partie des familles des victimes. Les familles des 265 victimes. Elle a signé ? Elle doit signer à double titre. **Laurence est doublement victime.**

Chez elle, Laurence ressort la plainte collective. Elle la signe. Deux fois. Elle ne se sent pas bien. **Laurence est en chemin pour déposer la plainte collective au procureur.** Elle voit une famille qui monte dans un taxi. L'enfant ne veut pas monter. Il ne veut pas être au milieu, il veut être à côté de la fenêtre. Sa mère lui demande de monter. Il sera très bien au milieu. Soudain, Laurence s'arrête. **Flash-back. Laurence est dans l'avion avec Christophe et Simon.** Ils cherchent leur rangée. Ils la trouvent. Laurence a la place du milieu. Elle n'aime pas être au milieu. Elle aime être à côté du hublot. Elle dit à Simon de prendre sa place. Simon veut être à côté du hublot. C'est sa place. Laurence ne veut pas céder. Simon demande de l'aide à son père. Christophe trouve un compromis. Simon sera à côté de lui et il pourra quand même voir au-dessus de l'épaule de sa mère. Simon fait la tête. Laurence se tourne vers le hublot. Dans l'avion, les secousses sont violentes. Laurence voit par le hublot que le crash est imminent. Laurence se tourne vers Simon. Il est dans les bras de son père. Elle veut lui parler. Trop tard. L'avion s'écrase. Laurence est tétanisée au milieu de la rue. Elle n'entend pas les klaxons. Une voiture freine. Trop tard. Laurence est renversée. Elle s'évanouie. Les papiers du dossier du crash volent.

Laurence se remet. Elle n'a rien eu mais ça aurait pu être grave. Et surtout, elle est carencée en tout et dépendante aux médicaments. Elle se soigne. Elle fait le deuil de son fils et de son mari. Elle réimprime le dossier de l'affaire et l'étudie.

Le juge Maillard rend ses conclusions en présence de Laurence, Christophe et Bruno Henry. L'enquête est bouclée. Christophe n'a aucune responsabilité dans le crash. Oui, il est allé se coucher. Le juge Maillard en parle parce qu'il sait que cette question tracasse tout le monde. Mais, ses conclusions sont claires. Christophe était en état de voler. Il était fatigué. Il est allé

se reposer. Il avait le droit. Il ne pouvait pas savoir. La vie ne tient parfois à rien. C'est ainsi. Il est responsable de cet acte. Le fait d'avoir été se reposer. De s'être endormi. Il devra vivre avec ça. Mais ça ne le rend pas responsable du crash et encore moins coupable. Il ne pourra jamais être considéré comme une victime. Pourtant, d'après le juge, il en est une, aussi. Laurence entend. Elle prend le compte rendu de la décision du juge Maillard et l'ajoute à son dossier. L'enquête est close. Le juge Maillard a fini son travail. Il souhaite maintenant que le travail de deuil puisse se faire. Evidemment, Christophe peut voler à nouveau.

Bruno Henry veut savoir ce que Laurence souhaite faire en ce qui concerne pour le procès. Laurence dit qu'elle réserve sa décision. Bruno Henry répond qu'il soutiendra son pilote. Il ne se retournera pas contre lui.

Bruno Henry a organisé un verre à la compagnie. Il avait anticipé les conclusions du juge. Christophe signe un vol Paris Rio pour la semaine d'après et deux autres longs courriers dans la foulée.

Christophe devrait être soulagé. Il ne l'est pas. Il boit trop. Il s'écroule sur son lit, ivre mort. Christophe se réveille en sursaut. Il récupère sa veste d'uniforme qu'il a laissé dans un placard depuis 1 an. Il fouille dans sa poche. Il trouve le ticket de son repas d'avant le crash. Il a bu 2 verres 6 heures avant le vol. C'est conforme au règlement. Il cherche encore. Dans la poche intérieure de sa veste. Il a bu un autre verre pendant l'attente, pas dans le lounge, dans un bar à l'extérieur de l'aéroport, c'est pour ça que personne ne l'a retrouvé. **Il a bu un whisky, 5 heures avant le vol. Le règlement stipule que les pilotes n'ont pas le droit de boire de l'alcool moins de 6 heures avant le vol. Il appelle Bruno Henry. Bruno Henry lui demande de ne rien faire. Pour une heure. C'est quoi une heure ? Ça ne change rien. Ce n'est pas comme s'il était alcoolique.** Christophe hésite. Il cherche dans ses dossiers. Il conserve ses tickets de consommation qu'il déduit en note de frais. Sur l'année qui a précédé le crash, il a bu tous les jours, à n'importe quelle heure avec les décalages horaires. Il est alcoolique. Il appelle le juge Maillard.

Christophe est dans le bureau du juge Maillard. Il ne sait pas ce que cette heure change. Il ne sait pas l'influence de cette addiction. Il ne sait pas si c'est pour ça qu'il est allé se coucher. Mais, il sait qu'il veut être responsable de ses actes. **Il veut que le juge Maillard rouvre l'enquête. Le juge Maillard approuve.**

Christophe va chez Laurence. Elle avait raison. Il voudrait juste lui dire qu'il ne savait vraiment pas. Il était honnête. C'est à lui-même qu'il mentait. Ça n'excuse rien mais c'est important. Il est sincèrement désolé.

Christophe donne une interview à Sonia, la journaliste qui est devenue son interlocutrice privilégiée.

Christophe fait une déclaration publique.

Laurence regarde la déclaration de Christophe à la télévision. Les médias se déchainent. Christophe est attaqué de toute part. Il est le coupable. **Il est le coupable de la mort de 265 personnes. Il est le coupable de la mort de Paul, la 266^{ème} victimes.** Laurence éteint la télévision.

Laurence appelle Alexis. Elle n'ira pas au procès. Christophe assume la pleine responsabilité de ses actes. Il va payer cher. Il risque la prison. Le coût humain du doute raisonnable sur la défaillance humaine est trop élevé. Elle va refaire le travail à l'envers. Elle demande à Alexis de prévenir le juge Maillard et les collaborateurs mais de laisser entendre à la compagnie et au constructeur qu'elle va comme convenu au procès. Et qu'elle attaque Christophe. Elle veut négocier très fort.

Laurence appelle une à une les familles pour s'excuser et leur expliquer. Elle leur explique qu'un procès c'est long et douloureux, qu'elle menait une vendetta personnelle. Elle propose de négocier pour eux. Elle est convaincante. Ils sont tous d'accord.

Laurence rencontre Bruno Henry et Richard Grivaud. Elle négocie. Fort. Très fort. **Elle négocie 950 000 Euros par victime.** Autant pour les rescapés. Et les indemnités versées à signature. L'accord est conclu. Elle signe. Pour eux tous. 265 familles de victimes. Samuel. Anatole. Isabelle. Eric. Et elle. A double titre.

Bruno Henry se retourne contre Christophe.

Christophe assume. Il regarde les informations. Les médias sont moins virulents. Sa déclaration a eu un effet rédempteur. L'interview qu'il a donnée à Sonia aussi. Et puis, Christophe s'est engagé. Il mène une « campagne d'information » sur l'alcoolisme, qui commence quand on ne peut pas passer un jour sans boire même 1 verre, et ses méfaits. Christophe est un homme bien. Les médias relaient sa parole et ce qu'il est. C'est un fait.

Un jour, à la sortie d'un plateau de télévision, Maria, 45 ans, une femme qui a perdu son fils dans le crash, l'agresse avec un couteau. Elle crie son sentiment d'injustice. Il fait figure de saint alors que c'est lui qui a tué son fil, lui l'alcoolique. Elle veut la justice. Elle va se rendre

justice. Pour son fils. Christophe maîtrise Maria. Elle est emmenée aux urgences psychiatriques. Christophe a une blessure à l'abdomen. Il aura une cicatrice. Il ne porte pas plainte.

Le juge Maillard rend ses conclusions. Christophe a une part de responsabilité dans le crash. Elle est difficile à évaluer mais elle existe. Il le condamne à 2 ans de prison dont 1 an avec sursis. Il n'y aura pas de procès. Laurence n'a pas déposé sa plainte et a négocié. La compagnie ne se retournera pas contre lui. Laurence les a bluffés. Bruno Henry a signé une clause de non action en justice s'il y avait accord amiable. Ce qui a été le cas. Il peut la remercier. Evidemment, il ne volera plus jamais. Une dernière chose. Laurence organise une cérémonie en hommage aux victimes. Elle souhaite qu'il soit présent. Effectivement, il est également une victime. S'il veut y aller, le juge Maillard lui accordera une permission spéciale. Christophe est touché. Evidemment, il ira. La vie est en zone grise. Il appelle Laurence pour la remercier. Christophe est en prison.

2 – Les médias

Les médias sont un personnage à part entière de la série.

Les médias sont présents avec la télévision, la presse et les réseaux sociaux. Au départ pour la couverture du crash et le décompte des victimes et des rescapés. Ensuite, ils relaient l'enquête, l'hypothèse du procès et les points de vue. Ils sont voyeurs ou intelligents. Ils passent de la folie médiatique à l'oubli. Ils reviennent pour couvrir la clôture de l'enquête et encore plus avec le rebondissement dans la responsabilité de Christophe. Ils le suivent dans son discours de prévention contre l'alcoolisme. Ils sont présents également lors de la cérémonie hommage aux victimes. **Ils font l'opinion, l'influence. Ils font le jeu des uns et des autres. Ils manipulent et sont manipulés.**

Les rescapés et les médias.

Samuel n'apprécie pas les médias, la télévision et la presse, qui campent devant sa porte même si c'est grâce à eux que Thierry et Sylvain, ses deux fils, s'intéressent pour la première fois à lui. Il n'empêche. Samuel ne veut pas de cette fausse « publicité ». Il n'est pas un héros parce qu'il a survécu à un crash. Il veut que les médias le laissent tranquille. Il le dit à Laurence

qui elle, les utilise. Elle lui fait remarquer qu'il est en photo sur Instagram et Facebook, via les comptes de ses enfants. Il demande à ses fils de stopper les échanges Instagram et Facebook. **Laurence**, elle, se sert des médias pour faire monter la pression et aller au procès. Elle cherche la polémique et à discréditer Christophe. Elle utilise la télévision, la presse et les réseaux sociaux. Alexis développe un compte Facebook et un compte Twitter pour la défense des victimes du crash de l'AF536.

Anatole joue le jeu des médias avec Laurence pour le « fun ». Il tchatte surtout avec des femmes sur Facebook. Quand il disparaît, il disparaît aussi de Facebook.

Isabelle est une habituée des médias. Elle sait comment ça fonctionne. Dès son réveil après son opération, quand elle comprend qu'elle est paralysée, elle supprime son compte Facebook et son compte Twitter. Isabelle « n'existe » plus. Elle sait aussi qu'elle n'aura pas de répit avec la presse et la télévision. Déjà avant le crash, en tant que championne de natation, elle était très médiatisée. Elle faisait vendre. Maintenant, en tant que championne de natation paraplégique qui ne peut plus nager, jeune fille au destin brisé, elle fait encore plus vendre. Les médias la harcèlent. Ils volent des photos. Elle porte plainte systématiquement. Ensuite, elle refuse de regarder la télévision. Des images d'elle « avant » passent en boucle dans un premier temps, très souvent ensuite. Le dernier soir de son séjour dans le centre de rééducation, Khaled, son kinésithérapeute, et d'autres soignants regardent un documentaire sur elle. Elle championne de natation. Elle « avant ». Elle passe. Elle entend. Elle voit. Elle se voit « avant ». Elle a un choc. Elle retourne dans l'eau pour la première fois depuis le crash. Elle accepte de nager avec qui elle est maintenant. Elle accepte véritablement sa vie à ce moment-là.

Eric fait une déclaration une fois, juste après le crash. Il est celui qui a pris en charge les secours. Puis, il refuse tout commentaire. Il n'aime pas les médias qui le présentent comme un héros. Il n'a pas de compte sur les réseaux sociaux.

Christophe donne une conférence de presse après le crash puis, il refuse également tout commentaires. Il est au cœur de la tourmente médiatique. Télévision. Presse. Et Facebook. Des femmes et des hommes le questionnent et l'accusent. D'autres le défendent. Peu. Il est plutôt attaqué. Il ferme rapidement son compte Facebook. Ça ne suffit pas. Il reste la télévision et la presse. Il est attaqué sur tout y compris ses origines. Ça, il ne peut pas le laisser passer. Il fait une nouvelle déclaration. Il contacte également Sonia, une journaliste qu'il a repérée pour une interview. Elle reste son interlocutrice tout au long de l'année y compris

juste avant sa deuxième conférence de presse, celle au cours de laquelle il reconnaît son alcoolisme et sa responsabilité.

Nota Bene : Les médias sont relayés par les réseaux sociaux très actifs et notamment quand il y a une vraie pression populaire nécessaire, par exemple pour que Laurence et le juge Maillard conservent l'enquête malgré le parquet.

3 – Les rescapés et l'outil analytique

Viviane Bruillon

La psychiatre spécialiste du syndrome de stress post traumatique

Viviane Bruillon a 60 ans. Elle est la psychiatre spécialiste du syndrome de stress post traumatique accréditée par la compagnie d'assurance pour suivre les rescapés qui le demandent. Elle doit aussi faire l'expertise psychologique de Christophe. Elle est empathique et bienveillante. Elle devait être chanteuse. Une maladie l'en a empêchée. Elle est devenue psychiatre. Elle comprend le traumatisme pour l'avoir vécu. La résilience aussi.

Les rescapés et Viviane.

Samuel voit régulièrement Viviane. Il parle de sa vie, de la chasse, la pêche, la cueillette au champignon et les endives au jambon. Tous les dimanches. Son beau-père, sa femme et leurs rituels. Ses fils qu'il ne connaît pas. Les BD qu'il dévorait quand il était petit et qui sont maintenant au grenier. Elle l'accompagne dans sa compréhension de lui-même, de la vie qu'il mène et du décalage entre cette vie et ses désirs profonds. Elle lui fait prendre conscience qu'il n'aime pas les endives au jambon au sens propre mais aussi au sens figuré. Il n'aime pas ce qu'elles représentent.

Laurence ne veut pas voir Viviane et pour cause. Si elle la voyait, elle risquerait de craquer. Elle va la voir après. Quand elle a compris sa culpabilité et qu'elle accepte de faire le deuil de Simon et de Christophe. Alors seulement, Laurence accepte aussi d'être aidée.

Anatole va voir Viviane une fois, à la demande de Camille, sa compagne. Il trouve qu'il va plus mal après. Il n'y retourne pas. Il retourne la voir, lui aussi, après. Après qu'il ait frôlé la mort une deuxième fois. Après qu'il ait vraiment posé la question qu'il se posait depuis le crash. Les autres sont morts. Pourquoi est-il vivant ? Une question qu'il se pose depuis la mort de

Thibault, son frère. Thibault est mort. Pourquoi est-il vivant ? Viviane lui fait prendre conscience qu'il est victime du syndrome du survivant. Il se sent coupable d'être vivant.

Isabelle voit Viviane une fois elle aussi, à l'hôpital, parce que l'assurance l'impose. Viviane met Isabelle sur la piste des livres et de l'écriture. Viviane se voit en Isabelle. Isabelle n'est pas prête à l'entendre. Elle ne rappelle pas Viviane. Viviane avait raison. Isabelle reprend goût à la vie et se met à écrire des textes de slam.

Eric ne va pas voir Viviane. Il ne croit pas à la parole qui guérit. Il la croise à l'hôpital et le lui dit.

Christophe voit Viviane à la fois pour lui, et pour l'enquête. Viviane a la charge de son expertise psychologique. Elle rend une expertise psychologique favorable. Christophe est un homme bien. Il se ment à lui-même. Elle ne pouvait pas deviner qu'il était alcoolique. Elle l'accompagne dans sa reconstruction après sa prise de conscience.

Un lieu commun

Viviane et son cabinet sont un « lieu » récurrent. Un lien « inconscient » entre tous les rescapés.

LES RESCAPES

Ils sont 6.

Ils sont 6 rescapés.

Samuel, Laurence, Anatole, Isabelle, Eric, Christophe.

Ils ont 6 univers différents.

Ils ont 6 trajectoires différentes.

Ils ont survécu au crash.

Ils se croisent, ils se parlent, ils se rencontrent ou pas, en fonction des événements, par l'intermédiaire d'autres personnes de leur entourage qui font le lien, sans le savoir.

Ils évoluent séparément et pourtant, ils sont liés par un lien invisible, émotionnel, intime.

Ils cherchent tous comment vivre après ça.

Ils ne le savent pas mais ils convergent tous vers un même moment, un même endroit : la cérémonie d'hommage aux victimes, 1 an après. Ils convergent tous vers cette phrase qui clôture le discours de Laurence : le sens de la vie, c'est vivre.

Lors de la cérémonie d'hommage aux victimes, les rescapés sont entourés de leurs proches et on retrouve tous les personnages de la série ou presque.

Les proches des 6 rescapés sont très importants.

Ils subissent eux aussi l'onde de choc du crash.

Ils doivent eux aussi remettre en question leur vie.

Ils sont soutien, ils sont compréhensifs, ils sont en conflit, ils sont victimes, ils sont actifs, ils sont impuissants.

Ils sont les dommages collatéraux.

Parfois pour le meilleur.

Parfois pour le pire.

Nota Bene : Pour plus de concision les proches des rescapés ne sont pas développés mais ils ont une place importante dans la narration et l'évolution dramaturgique de l'histoire. Ce d'autant qu'ils sont parfois le lien entre les rescapés.

1 - Samuel

Samuel a 55 ans. Il est marié à Nathalie. Il a deux enfants, Thierry et Sylvain, 14 et 10 ans. Samuel a perdu ses parents dans un accident de voiture alors qu'il avait 18 ans. Il a survécu. Il était avec Nathalie. Jean-Claude, le père de Nathalie, l'a accueilli chez lui. Il l'a considéré comme son fils. Naturellement, Samuel a épousé Nathalie. Il a épousé en même temps la vie de son beau-père. Son entreprise de bâtiment. Le loir et Cher. La chasse, la pêche, la cueillette au champignon. Et les endives au jambon. Samuel n'aime pas les endives au jambon. Il ne l'a jamais dit. Il n'y pense plus. Il a mis de côté sa passion, la bande dessinée même s'il a entreposé sa collection au grenier et qu'il y a installé une table à dessin qu'il n'utilise pas. Il n'a pas véritablement de relations avec ses enfants. Il est un peu mort, vivant.

Pendant le voyage, Samuel est assis à côté de Léo, un petit garçon de 10 ans. Léo adore la BD. Il lie connaissance avec Samuel. Samuel lui parle du comics collector qu'il est allé chercher à New York. Ils le regardent ensemble. Il lui raconte d'autres histoires. Il dessine pour Léo une planche comme ça, à la va vite. Ils rient. Samuel est surpris. Il se surprend lui-même. Léo le voit autrement. Léo le voit comme un héros. Samuel ne le sait pas mais, il se voit, lui-même, pour la première fois depuis longtemps, avec d'autres yeux. Il voit celui qu'il est. Au fond.

Léo meurt. Pas Samuel.

Après le crash, Samuel est absent, à son travail, à sa famille, à lui-même. Il est avec Léo, en pensée. Un jour, il appelle Elise, la mère de Léo. Il a son numéro, il a prêté son téléphone à Léo quelques minutes avant le crash. Elle n'a pas répondu, Léo lui a laissé un message. Samuel sait qu'elle n'habite pas loin. Tours. Une centaine de kilomètres. Il voudrait la voir. Elle accepte. Elle n'a pas fait le deuil de Léo. Il propose de l'accompagner. Elle accepte. Samuel ne sait pas pourquoi mais il éprouve un besoin viscéral d'accompagner Elise dans le deuil de Léo. Il a besoin de faire le deuil de Léo. Il a besoin de temps. Le temps du deuil. Celui de Léo. Mais aussi celui de son ancienne vie. Le temps nécessaire pour aller vers sa nouvelle vie. Samuel redevient « vivant ». Il se pose la question du sens. Il se pose la question du lien. Il se pose la question de ses désirs. Il quitte l'entreprise de bâtiment de Jean-Claude, il n'a jamais aimé le bâtiment. Il se remet au dessin. Il se met à l'écriture. Il commence une bande dessinée. Il dit qu'il n'aime pas les endives au jambon. Ni la chasse, ni la pêche, ni la cueillette aux champignons. Il instaure un déjeuner une fois par semaine avec ses fils et les rencontre enfin. Il voit Viviane, la psychiatre spécialiste des traumatismes qui suit les rescapés qui le désirent.

Finalement, il quitte Nathalie pas contre elle non, mais pour lui. Simplement parce qu'il choisit de vivre sa vie et que ce n'est pas de cette vie qu'elle veut. Samuel s'installe seul. Il disperse les cendres de Léo avec Elise. Il écrit le mot fin d'une bande dessinée qu'il a écrite et dessinée, l'histoire d'un homme enfermé à tort et libéré par un petit garçon. Son histoire. Celle des rescapés.

Samuel a frôlé la mort, il comprend et il vit la phrase de Confucius : « *On a deux vies, la deuxième commence le jour où on comprend qu'on en n'a qu'une.* »

Dans la vie de Samuel, il y a Nathalie, sa femme, 50 ans, Jean-Claude, son beau-père, 65 ans, Thierry et Sylvain, ses fils, 14 et 10 ans et Elise, 35 ans, la mère de Léo.

Nathalie veut que tout redevienne comme avant.

Jean-Claude entre en conflit avec Samuel à la place de Nathalie.

Thierry et Sylvain découvrent leur père.

Elise fait le deuil de son fils sans s'effondrer grâce à Samuel. Entre Elise et Samuel, il n'y a pas d'ambiguïté à ce moment-là de leur histoire, ce n'est pas le propos.

Dans la vie de Samuel, comme dans celle de tous les rescapés, il y a aussi Laurence, son avocate.

2 - Laurence

Laurence a 40 ans. Elle est avocate spécialisée dans le droit des affaires. A Paris. Elle est volontaire, carriériste. Elle peut paraître froide. Elle s'occupe peu de son fils, Simon. C'est Christophe, le mari de Laurence qui fait office de père, mère. Elle ne prend quasiment jamais de vacances. Cette fois, elle a accepté. Ils sont allés à New York pour passer un moment tous les trois, sans le travail de Laurence.

Laurence perd son fils et son mari dans le crash. Elle ne peut pas supporter le choc. Son corps ne peut pas supporter le choc. D'autant qu'elle se sent profondément coupable. Elle aurait dû être à la place de Simon. La place au milieu, c'était sa place. Elle a insisté pour prendre la place près du hublot. La place de Simon. Elle ne peut pas le supporter. Son corps ne peut pas supporter. Son cerveau prend le relais. Il décide de la sauver. Elle entre massivement dans le

déni. Elle oublie qu'elle était à la place de Simon. Elle oublie l'image de Simon dans les bras de Christophe. Elle donne leurs affaires. Elle range les photos. Elle ne prononce plus leurs prénoms. Elle les enterre, vite. Elle est rapide. Efficace. Et, elle décide de se battre. Elle veut aller au procès. Obtenir des indemnités. Trouver les coupables. Que justice soit faite. Pour les rescapés. Pour les familles des victimes. Elle représente la partie civile. Elle se consacre à « l'affaire ».

Dans cette affaire, elle s'oublie. Elle somatise, syndrome de stress post traumatique, hyper sensorialité, dégoût anorexique, migraines, insomnies et elle s'auto médicamente, anxiolytiques, anti déprimeurs, anti douleurs, vitamines. Un mélange détonnant qui lui permet de tenir. Elle doit tenir.

Elle tient jusqu'à la plainte collective. Elle a « gagné ». Ils ont tous signé, les rescapés et les familles des victimes. Elle signe aussi. Elle s'apprête à déposer le dossier au Juge Maillard. Elle voit une famille entrer dans un taxi. Elle se souvient. Soudain. De ce qu'elle avait oublié. Elle se souvient qu'elle a demandé à Simon de prendre sa place dans l'avion. Et Simon est mort. Pas elle. Elle est tétanisée. Elle est renversée par une voiture.

Laurence n'a rien. Ça aurait pu être grave. Elle comprend. Elle comprend sa douleur et sa souffrance. Elle comprend qu'elle se sent coupable. Elle comprend qu'elle a répété sa propre histoire. L'abandon de Françoise, sa mère, qui travaillait trop et qui, elle aussi, voulait, la place près du hublot. Sa mère qu'elle repousse depuis le crash. Sa mère à qui elle n'a cessé de répéter que c'était trop tard, qu'il fallait y penser avant. Sa mère qui n'y avait pas pensé avant mais qui a compris qu'elle pouvait y penser maintenant, et changer. Il fallait y penser avant. Laurence peut y penser maintenant. Elle peut changer le présent. Elle peut inventer un avenir. Laurence comprend qu'elle s'est trompée de combat.

Laurence ne veut plus aller au procès, le coût humain serait trop élevé pour tout le monde. Elle obtient des indemnités très conséquentes. Elle commence un travail avec Viviane, la psychiatre. Elle s'effondre. La souffrance psychique est trop grande. Elle veut mourir. Elle apprend à gagner du temps. A vivre. Jour après jour. C'est ce qu'elle fait. Elle vit, au jour le jour, jour après jour. Elle se réconcilie avec sa mère. Elle fait graver la tombe de Christophe et Simon. Elle repeint sa maison. Elle fait son deuil. Elle organise une cérémonie d'hommage aux victimes du vol AF536. La cérémonie a lieu 1 an après le crash.

Laurence a frôlé la mort, elle a perdu les deux êtres qu'elle aimait le plus au monde. Elle comprend qu'elle ne peut pas changer le passé, que la culpabilité ne sert à rien, si ce n'est à

se détruire elle-même. Elle apprend à accepter et à ressentir, la douleur et la souffrance. Elle comprend qu'elle peut changer le présent pour inventer un nouvel avenir. Même si, pour l'instant, elle ne le voit pas. L'avenir. Elle comprend que le sens de la vie, c'est vivre. Elle conclue son discours à la cérémonie d'hommage aux victimes comme ça : le sens de la vie, c'est vivre.

Dans la vie de Laurence, il y a Françoise, sa mère, 60 ans, Nadine, son amie, 40 ans et Alexis, son assistant, 30 ans.

Françoise veut aider sa fille.

Nadine soutient Laurence.

Alexis enquête pour Laurence.

Dans la vie de Laurence, il y a aussi Samuel, Anatole, Isabelle, Eric, elle est leur avocate. Il y a aussi Camille, la compagne d'Anatole.

Elle se sert d'Anatole pour les médias. Puis, elle s'inquiète pour lui. Elle laisse sa carte à Camille ce qui lui permettra de l'appeler et que Françoise sauve Anatole.

Elle convainc Denis de signer la plainte collective à la place d'Isabelle et participe à sa prise de position en tant que père.

Elle menace Eric de médiatiser son refus. Eric ne veut plus jamais la voir. Julie, sa compagne, comprend qu'elle est en souffrance.

Elle prête de l'argent à Samuel. Elle est également son avocate pour ses affaires professionnelles et familiales.

Dans la vie de Laurence, il y a aussi Christophe.

Elle veut faire condamner Christophe. Il lui faut un coupable. Elle comprend ensuite que ce n'est pas si simple. La vie est en zone grise.

Dans la vie de Laurence, il y a aussi Elise, la mère de Léo et Paul, elle est leur avocate.

Laurence pourrait être Elise. Léo avait 10 ans, comme Simon. Pour la première fois, quand elle la rencontre, Laurence risque de craquer.

Paul a perdu sa femme et ses deux enfants dans le crash. Il se suicide. Laurence pourrait être Paul. Elle a un choc. Elle répond comme elle sait le faire. Elle médiatise son suicide. Elle fait de Paul la 266^{ème} victime du crash. Elle explique que si certains ont la chance de s'en sortir, d'autres ne s'en remettront jamais.

3 - Anatole

Anatole.

Anatole a 35 ans. Il est architecte à Paris. Il est allé à New York présenter un projet de tour sur lequel il travaille. Il a une compagne, Camille, depuis 10 ans. Il est proche de ses parents, Claude et Elisabeth. Il a des amis. Il a un meilleur ami, Julien. Il a une passion, la boxe, qu'il pratique avec Julien. Anatole aime sa vie. La seule ombre au tableau, c'est qu'il est insomniaque. Et il a besoin de la boxe. Beaucoup. Comme une addiction. Il ne le sait pas mais, ce sont les prémisses d'une souffrance inconnue que le crash va révéler.

Au début de la chute de l'avion, Anatole voit Ludovic, son voisin, mourir transpercé par un bout de métal. Ludovic pleure. Il s'appelle Ludovic. Il n'a pas vécu. Il est trop jeune pour mourir. Ce n'est pas juste. Pourquoi il mourrait ? Lui ? Ludovic pleure. Ludovic meurt. Anatole est tétanisé. Il ne pense à rien. Il n'appelle personne. Il voit Ludovic mourir. Il voit les autres mourir. Il ne meurt pas. Il ne comprend pas. Il se sent coupable d'être vivant. Il a le syndrome du survivant. Il ne le sait pas.

Anatole ne dort plus. Il fait des cauchemars. Il se désintéresse de son travail. A la place, il boxe. A outrance. En fait, il se défoule. Ça ne suffit pas. Il drague les filles. Il sort la nuit. Il danse. Il n'a qu'une vie. Il tient à en profiter. Il tombe amoureux de Nadia, une sublime femme fatale, vénéneuse, dangereuse. Il quitte Camille. Il est dépendant. De la boxe. De la nuit. Il devient dépendant de Nadia. Il mélange ses dépendances et se bat, la nuit, pour Nadia. Nadia est vraiment fatale. Elle le quitte.

Anatole s'en fout. Il a été repéré par Roger. Il se met au free fight. Avec la même dépendance. Entraînement. Protéines. Combats. Coups. Il est fort. Il n'a peur de rien. Il est un survivant. Il ne peut pas mourir. Il est immortel. Ce n'est pas vrai. Un combat de trop. Anatole est KO. Il reste sur le carreau. Il a juste le temps de donner à Roger le numéro de Camille et de lui

demander d'être transporté à l'hôpital Ambroise Paré. L'hôpital où tous les rescapés, et les victimes, blessés, ont été transportés après le crash. Eric, un des rescapés, est le chef du service de chirurgie de cet hôpital.

Eric prend en charge Anatole. Il est dans le coma avec 3 hématomes cérébraux. L'un d'entre eux est, a priori, inopérable. Anatole risque de mourir. Anatole va mourir. Il n'y a qu'une personne capable, peut-être, de faire une opération pareille et elle n'est pas joignable. C'est Françoise Clairevoie. Clairevoie ? Le même nom de famille que Laurence. Une des rescapés. L'avocate. Camille fait le rapprochement. Elle a rencontré Laurence. Laurence lui a laissé sa carte. Elle tente. Ça marche. Françoise est la mère de Laurence. Elle est à Paris. Elle sauve Anatole.

Anatole comprend. Il a une question existentielle. Pourquoi est-il en vie ? Dans l'avion, Ludovic est mort et pas lui. Quand il était enfant Thibault, son frère, est mort et pas lui. Pourquoi ? Il aurait dû mourir à sa place. Tous ces gens sont morts et pas lui. Pourquoi ?

Camille et ses parents ne peuvent rien pour lui. Anatole doit comprendre, seul, que sa vie a une valeur intrinsèque parce que c'est sa vie justement. Anatole est vivant. Il a non seulement le droit, mais le devoir, d'être vivant. Anatole le comprend.

Anatole emménage dans un appartement. Il reprend son travail. Il parle de son frère avec ses parents. Il n'a jamais été sur sa tombe. Il souhaite reconstruire son histoire d'amour avec Camille. Il dessine les plans d'une maison pour eux. Il reprend la boxe. Ça va mieux. Un temps. Il a de nouveau des insomnies. Il doute encore. Il n'est pas sûr. Il n'a pas résolu la mort de son frère

Anatole rappelle Nadia. Il la cherche. Il la voit. Il la voit comme elle est. A côté de la vie. De la vraie vie. Celle qu'on choisit. Alors, il va sur la tombe de son frère. Il fait son deuil. Il accepte la mort. Celle de son frère. Il respire. Il accepte la vie. La sienne. Son travail. Ses parents. Camille. La boxe. Ses amis. Il a le droit de vivre. Il a le droit d'être heureux. En pleine conscience.

Anatole a frôlé la mort. Il est vivant. Il se sent coupable. Il s'autodétruit. Il dit qu'il n'a qu'une vie. Il frôle la mort à nouveau. Il comprend que cette culpabilité vient de loin. Il choisit à nouveau sa vie.

Dans la vie d'Anatole, il y a Camille, sa compagne, 35 ans, Claude et Elisabeth, ses parents, 60 ans, Julien, son ami, 35 ans, Nadia, sa maîtresse, 25 ans, Roger, 60 ans, son entraîneur.

Camille assiste impuissante au naufrage d'Anatole.

Claude et Elisabeth aussi.

Julien aussi.

Ils font ce qu'ils peuvent mais ils ne peuvent rien.

Nadia « ensorcelle » Anatole.

Roger entraîne Anatole pour le free fight.

Dans la vie d'Anatole, il y a aussi Eric, un rescapé, et Françoise, la mère de Laurence.

Françoise sauve la vie d'Anatole.

Eric est chirurgien. Il pense à Françoise pour l'opérer.

Dans la vie d'Anatole, comme dans celle de tous les rescapés, il y a aussi Laurence, son avocate et la femme qui le sauve indirectement grâce à sa mère.

4 - Isabelle

Isabelle a 17 ans. Elle est championne de natation. Elle revient de New York avec toute l'équipe de la fédération française de natation. Ils y sont allés pour les championnats du monde. Elle est médaille d'or du 400 mètres. Avec Sarah, sa meilleure amie, concurrente et alliée, elles ont eu la médaille de bronze pour le relais. Isabelle est championne de natation. Elle aime la compétition, la bataille, avec elle-même et contre les autres. Elle repousse sans cesse ses limites. Elle nage depuis qu'elle a 4 ans. Nager, c'est sa vie. Elle est partie de chez ses parents à 8 ans. Elle les voit peu et les méprise un peu. Denis, son père, est plombier et Mireille, sa mère, est couturière. Mireille est très croyante. Isabelle se moque. Dieu c'est pour les faibles. Denis et Mireille sont des gens simples, qui vivent simplement, dans une toute petite maison à Trappe. Ils ont déménagé pour être plus près d'Isabelle quand elle était petite mais, en fait, Isabelle a réclamé la pension en sport étude dès l'âge de 8 ans. Pour se concentrer. Elle a un peu honte d'eux. Elle n'aime que les « champions ». Pour elle, les gens sont ce qu'ils font. Performances. Et puis, sa famille, c'est l'équipe de natation. Surtout Sarah, sa meilleure amie et sa meilleure rivale. Et Florian, 19 ans, son petit ami, lui aussi un champion de natation.

Isabelle nage. Tout le temps. Ou presque. Le reste du temps, Isabelle lit. Elle aime lire. Elle aime les mots. Les histoires. Elle les raconte. A Florian. A Sarah. Quand il lui reste du temps, elle le passe avec Florian et Sarah. Sa vie c'est nager. Elle aime sa vie. Elle n'en imagine pas d'autre. Elle a décidé à 4 ans que ce serait ainsi et c'est ainsi.

Après le crash, Isabelle est sauvée par Eric, un rescapé, chirurgien. Elle ne sent plus ses jambes. Il lui dit qu'elle va vivre. Isabelle ne veut pas vivre, elle veut nager. Elle va vivre. Paraplégique. Elle ne pourra plus nager. En tout cas comme avant. Sa vie c'était nager. Sa vie est finie. Isabelle en veut à Eric. Elle préférerait être morte. En fait, si elle ne nage pas, Isabelle ne sait plus qui elle est. Elle vit une crise identitaire profonde. Même si elle a toujours de l'humour. De l'humour très noir. C'est sans doute une des choses qui la sauve. En attendant, même cet humour, elle le perd. Elle a perdu tout ce qui faisait sens pour elle, la natation et Sarah. Florian, elle ne veut plus le voir. Ses parents, elle ne les aime pas. Pas vraiment. Isabelle fait une tentative de suicide. Elle est sauvée une deuxième fois par Eric. Décidément. Elle ne veut toujours pas vivre. C'est Khaled, son kinésithérapeute, qui la fait changer d'avis. Il la met au défi. Isabelle a un an pour essayer de marcher, de vivre, ce qu'elle veut. Si après ça, elle veut toujours mourir, elle fera ce qu'elle voudra. Un an. Pourquoi pas ?

Isabelle ne sait pas refuser les défis, elle relève celui-là.

Isabelle a promis d'essayer, pas d'être contente, de vivre. Elle s'en prend à ses parents. Elle est en colère. Elle les méprise. Ils ne sont rien. Elle déteste leur petite maison de prolétaires. Ils n'ont pas les moyens de lui payer une bonne rééducation. Elle ne veut pas de la pitié de la fédération. Un jour, une crise de trop, une moquerie à propos de Mireille et de Dieu, Denis explose et la met dehors. Elle a encore ça à perdre, finalement. Ses parents. Le risque est grand, Isabelle commence à se reprendre. Et, quand Denis signe à sa place la plainte collective, elle se braque puis accepte.

En ce qui concerne sa rééducation, c'est un peu la même chose, difficile. Elle essaye mais peu. Son esprit refuse. Elle tente puis renonce. Khaled va lui donner, à nouveau, le déclic nécessaire. Il la met en compétition avec Leila, une jeune paraplégique qui a eu un accident de voiture la même semaine que le crash. Leila est têtue, volontaire, elle recommence à marcher.

Isabelle redevient ce qu'elle est au plus profond d'elle-même, une championne. Elle veut gagner. Elle s'entraîne. Dur. Tellement, qu'elle risque l'accident et se fait mal. Elle doit

apprendre à respecter les limites de son corps. C'est ce qu'elle fait. Isabelle remarque. Elle découvre le slam. Elle écrit des textes de slam. Elle reprend goût à la vie.

En même temps, elle voit ses parents d'un autre regard, avec le regard de Leila, avec celui de Khaled, plus de gentillesse et de bienveillance. C'est vers ça qu'Isabelle va aussi. Pour elle. Et pour les autres. Elle remercie Eric. Finalement.

Isabelle va sur la tombe de Sarah. Juste avant le crash, elle lui avait promis de nager à sa place. Elle ne nagera pas à sa place mais qu'elle vivra pour elle deux. Elle rappelle Florian.

Isabelle a frôlé la mort. Elle a voulu mourir parce qu'elle ne pouvait pas nager. Elle a compris qu'elle n'était pas ce qu'elle faisait. Et les autres non plus. Elle s'est rencontrée.

Dans la vie d'Isabelle, il y a Denis et Mireille, ses parents, 60 et 55 ans, Florian, 19 ans, son petit ami, Khaled, 45 ans, son kinésithérapeute, Leila, 17 ans, sa concurrente et nouvelle amie.

Denis et Mireille font tout pour Isabelle. Denis prend sa place de père. Ils l'aiment d'un amour inconditionnel.

Florian apporte des livres à Isabelle. Il l'aime même si elle ne nage pas.

Khaled « sauve » Isabelle.

Leila stimule Isabelle.

Dans la vie d'Isabelle, il y a aussi, Eric, et Julie, sa compagne.

Eric sauve Isabelle. Isabelle ne voulait pas. Elle le remerciera après.

Julie, qui est infirmière, s'occupe d'elle quand les autres n'en peuvent plus.

Dans la vie d'Isabelle, comme dans celle de tous les rescapés, il y a aussi Laurence, son avocate.

5 - Eric

Eric a 50 ans. Il est le chef de la chirurgie à l'hôpital Ambroise Paré à Paris. Il a participé à un important colloque à New York. Au moment où il comprend que l'avion va s'écraser, il pense à Arthur. Arthur est le fils d'Eric. Un fils qu'il n'a pas reconnu. Un fils qu'il ne connaît pas. Un fils qu'il a eu avec Murielle, une femme qu'il a appréciée pourtant. Mais, il pense qu'elle lui a

fait un enfant dans le dos, qu'elle voulait entraver sa carrière, qu'elle était intéressée par son argent. CQFD. Eric n'a plus jamais vu Murielle. Il n'a jamais voulu voir Arthur. Arthur a 15 ans maintenant. L'année précédente, il est passé le voir. Il l'a rejeté. Personne n'est au courant qu'il a un fils. A part ses parents. Eric pense à Arthur. Il pense à Julie aussi. Julie est sa compagne. Elle est infirmière. Il l'aime. Elle est la première femme qu'il aime. Il n'a pas vraiment aimé Murielle, encore moins Florence, son ex-femme. Il a quitté Florence pour Julie. Il vit avec Julie depuis 2 ans. Elle a 40 ans. Elle veut un enfant. Elle pense qu'il n'a pas d'enfant. Elle est profondément honnête. Il lui ment. Il l'appelle. Il lui laisse un message. Il lui raconte. Il efface le message. Il laisse un autre message. Il lui demande juste pardon.

Après le crash, Eric reprend connaissance rapidement. Il fait ce qu'il sait faire le mieux. Son travail. Il évalue la situation. Il doit sauver le plus de vies possibles. Il sauve celle d'Isabelle. Elle lui dit qu'elle ne veut pas vivre mais nager. Eric ne l'entend même pas. Eric est un excellent chirurgien, l'un des meilleurs, mais, les patients ne l'intéressent pas. Le personnel médical non plus d'ailleurs. En fait, Eric est misanthrope. A part Julie, le genre humain l'agace ou lui fait peur, même s'il ne le sait pas. Il prend en main les secours. Il envoie tous les blessés à Ambroise Paré. Il prévient Adeline, la directrice de l'hôpital et il s'évanouit.

A l'hôpital, Eric refuse les soins. Il va très bien. Il a du travail. Il répond aux médias. Il n'est pas un héros, il a fait son travail. Il le fait encore. Il opère Isabelle. Grâce à lui, elle pourra sans doute remarcher. Isabelle s'en fout. Elle ne veut pas marcher. Elle veut nager. Elle ne remercie pas Eric. Pas du tout. Denis, son père, lui, remercie chaleureusement Eric. Il aime sa fille. Eric a des enfants ? Non. Denis espère qu'il en aura un jour. Pour lui. Et pour l'enfant. Eric sera un père formidable. Après cette rencontre, Eric a un malaise. Laurent, son collègue cardiologue, lui diagnostique une arythmie bénigne. Eric doit faire attention, se ménager et vérifier l'évolution de la maladie. Eric choisit de tout ignorer, l'arythmie, Arthur, le mensonge à Julie, et qu'il a frôlé la mort.

Mais, le destin le rattrape. Nicolas, un jeune garçon de 15 ans, meurt sur sa table d'opération. Eric fait une crise d'arythmie. La maladie a évolué. Il souffre maintenant d'arythmie sévère. Laurent lui suggère de penser à l'opération. Eric ne veut pas. Surtout pas. Il est phobique des opérations. Il est persuadé qu'il mourra sur une table d'opération. En attendant, la mort de ce garçon de 15 ans le secoue suffisamment pour qu'il reprenne contact avec Murielle, la mère d'Arthur. Nicolas est mort. Arthur peut mourir. Il veut voir Arthur. Murielle est une femme bien. Elle est d'accord. Arthur un peu moins. Il a été blessé. Finalement, il accepte.

Maladroitement, Eric apprend à connaître son fils. Il ment à Julie. Et, il reste lui-même. Il arrive en retard. Il annule des rendez-vous. Il pense à lui d'abord. Il ne s'excuse jamais. Eventuellement, il se justifie. Avec Julie. Et avec Arthur. Un jour, Arthur n'est pas au rendez-vous. Il ne l'a pas attendu. Eric le rejoint chez Murielle. Il s'énerve. Tout est la faute des embouteillages, de la ville, Pantin, Arthur ne devrait pas habiter à Pantin, et pas dans un appartement HLM quasiment insalubre. Tout est la faute de la situation et de Murielle. D'ailleurs, Murielle n'en veut qu'à son argent sans doute. Arthur entend tout. Il ne veut plus voir son père. Jamais. Dépassé, Eric comprend qu'il a été trop loin. Dépassé, il demande conseil à Julie. Julie est quelqu'un qui sait faire avec les autres. Julie ne savait pas qu'il avait un enfant. Elle n'est pas dupe. Il lui en parle uniquement pour lui. Ce qu'elle ressent elle, le mensonge, la trahison, ça lui est égal. Elle s'en va. Eric se retrouve seul. Il fait une crise d'arythmie.

Eric se remet en question. Il devient ami avec Laurent. Il respecte le besoin de silence de Julie. Il s'excuse auprès d'Arthur. Il instaure un rythme de visite fixe. Il le tient. Il devient père. Il apprend à partager et à échanger. Même à l'hôpital, il se détend.

Eric décide de présenter Arthur à ses parents, Bernard et Jacqueline. L'avis de Bernard, son père, compte beaucoup pour Eric, depuis toujours. C'est lui d'ailleurs qui ne voulait pas de Murielle et qui a émis un doute sur la paternité et ses intérêts. C'est lui aussi qui voulait qu'Eric prenne la direction du service de chirurgie. C'est lui toujours qui se moque de lui. Il l'appelle son garçon boucher. Eric ne s'en rend pas compte mais son père le dévalorise et dirige sa vie. Dans la famille d'Eric, il n'y a de la place que pour un homme et c'est Bernard. Eric accepte cette situation. Il la trouve normale. Pourtant, quand Bernard fait la même chose avec Arthur, il l'appelle le bâtard, Eric ne trouve plus ça normal. Plus du tout. Il demande à son père de s'excuser. Son père ne le fait pas. Eric choisit son fils plutôt que son père. Il choisit d'être père plutôt que fils. Il part avec Arthur et ne reverra pas Bernard tant qu'il ne se sera pas excusé. La décision est majeure. Le choc émotionnel aussi.

Eric fait une crise d'arythmie extrêmement grave. Arthur assure. Il appelle les secours. Eric est opéré d'urgence. Il fait un arrêt cardiaque sur la table d'opération. Son cœur repart. Tout va bien. Eric souhaite vivre avec Arthur une semaine sur deux. Arthur accepte. Il veut revivre avec Julie aussi. Il a failli mourir. Il fait des progrès mais ce n'est pas encore ça. Murielle, Julie et Adeline, la directrice de l'hôpital le lui disent, il doit penser un peu aux autres et pas seulement à lui. Sinon, un jour, il va le payer. Il aurait pu demander son avis à Murielle. Il aurait pu ne pas mettre la pression à Julie. Il aurait pu prévenir Adeline de son arythmie pour l'hôpital. Eric

comprend. Il avance. Il s'excuse. Il devient père vraiment. Il apprend à penser à l'autre. Il se rend compte qu'il est plus tranquille. Il ose être lui-même. Il laisse l'autre être autre. Il va mieux. Il ne le sait pas mais il sort d'un système de peur pour entrer dans un système d'amour. Tout va bien jusqu'au jour où Murielle évoque la possibilité qu'il reconnaisse Arthur. D'un coup, Eric s'affole, ça l'angoisse. Retour en arrière. Il doute. Arthur n'est peut-être pas son fils. Une dernière peur, massive, de l'engagement. Arthur entend sa réaction, il fugue. Eric comprend, il comprend qu'il a peur, il voit sa peur et il peut, du coup, la dominer. Il reconnaît Arthur. Il retrouve Julie. Il veut un enfant avec elle.

Eric a frôlé la mort. Il a un enfant. Il dit qu'il n'en a pas. Il ment à tout le monde. Eric arrête de mentir. Il comprend que la vie n'est rien sans le lien à l'autre.

Dans la vie d'Eric, il y a Julie, sa compagne, 40 ans, Arthur, son fils, 15 ans, Murielle, la mère d'Arthur, Bernard et Jacqueline, ses parents, 80 ans, Laurent, son cardiologue 50 ans et Adeline, 50 ans, la directrice de l'hôpital.

Julie veut fonder une famille avec Eric mais pas à n'importe quel prix. Elle sait qu'elle ne peut pas le sauver

Arthur veut un père mais pas à n'importe quel prix.

Murielle veut qu'Arthur ait un père mais pas à n'importe quel prix.

Bernard veut être le seul homme de la famille.

Jacqueline veut garder son fils pour elle.

Laurent accompagne Eric dans sa maladie et son changement.

Adeline soutient Eric.

Dans la vie d'Eric, il y a aussi Isabelle et Denis, son père.

Isabelle reproche à Eric de l'avoir sauvé. Il s'en fout. Il a fait son travail. Elle le remerciera après. Il acceptera le remerciement.

Denis remercie Eric d'avoir sauvé Isabelle. Il évoque la paternité. Il provoque l'arythmie d'Eric.

6 - Christophe

Christophe a 50 ans. Il est d'origine marocaine. Il est commandant de bord depuis 30 ans. Il vole. Sa vie, c'est voler. Il vole tout le temps. Il n'a pas de compagne sérieuse. Il n'en a jamais eu. Il n'a pas d'enfant. Il aime les femmes. Il ne veut pas construire. Il est honnête. Il le dit. Il est comme ça. Sa vie, c'est voler. En fait, ses parents étaient agriculteurs en Ardèche. Son père était alcoolique et le battait. Il battait aussi sa femme. Christophe en a gardé une peur et de la famille et de l'engagement. Du coup, il vole.

265 morts. 6 rescapés dont lui. Il était responsable du vol, il s'est endormi, il a rejoint le cockpit trop tard. Le crash a fait 265 morts. Il a rejoint le cockpit. Il a poussé sur le manche et accéléré. Grace à cette manœuvre, l'avion a relevé un peu le nez. Les 6 rescapés sont en vie grâce à lui. Alors, a-t-il tué 265 personnes ou sauvé 5 personnes ? Est-il victime ou responsable ? Qu'est-ce qu'il aurait pu faire autrement ? Il avait le droit d'aller se coucher mais est-ce qu'il n'aurait pas dû aller se coucher ? A ce moment-là ? Si proche de l'atterrissage ? Pourquoi est-il allé se coucher ? Le juge Maillard en charge de l'affaire et de l'enquête se pose toutes ses questions. Laurence se pose toutes ces questions. Même si elle est certaine que Christophe est responsable. Ces questions hantent Christophe. Il doute.

Christophe doute. Il ne fait que ça. Il doute. Il se questionne. Il regarde les informations. Il lit les journaux. Il est au cœur de l'enquête. Il fait l'objet d'une enquête matérielle et psychologique. Il est au cœur de la tourmente médiatique. Il fait l'objet de tous les regards. Il doute. Il ne fait que ça. D'autant qu'il ne vole plus. Il n'a pas le droit de voler jusqu'à la fin de l'enquête. Il rencontre Sonia, une journaliste. Elle pense qu'il est une victime. Si ce n'est du crash, de la société. Une société de consommation qui fait l'économie de l'humain sous prétexte d'humain. Christophe n'est pas sûr. Il doute. Il souffre. Il boit. Un peu. Un peu trop. Pour se détendre. Pour supporter. La pression. Paul, un homme qui a perdu sa femme et ses deux enfants dans le crash se suicide. Laurence médiatise sa mort. Paul est la 266^{ème} victime du crash. Christophe se sent coupable. Terriblement coupable. Il est harcelé par les médias. Il n'en peut plus. Il va voir Laurence. Il la menace. Il pourrait la frapper. Elle n'attend que ça. Il renonce. Elle a raison. Il est coupable.

Un jour, Christophe rencontre Alexandra, une combattante kurde. Ils tombent amoureux. Elle s'installe chez lui. Pour la première fois, Christophe a envie de construire avec une femme, de se marier, d'avoir un enfant. Il l'emmène dans la ferme de ses parents. Ils font des plans, au

sens propre et au sens figuré. Ils ont envie de vivre là. De retaper la ferme. Un temps doux. Le temps d'une accalmie. Une accalmie de courte durée. L'enquête est toujours en court. Laurence ne lâche pas. Christophe doute. Christophe souffre. Christophe boit. Un peu. Un peu trop. Alexandra n'aime pas ça. Elle en parle. Il élude. Un soir, où il a bu un peu, un peu trop, elle lui pose la question franchement. Est-il alcoolique ? A-t-il bu le soir de l'accident ? Christophe devient violent. Il n'est pas comme son père. Il manque de la frapper. Comme son père. Alexandra part.

Christophe appelle Alexandra nuit et jour. Il ne fait que ça. Elle ne répond pas. Il perd pied. Il boit. Beaucoup. Beaucoup trop. Un soir, saoul, il tombe la tête contre le coin de la table basse. Il se réveille le lendemain. Il n'a rien qu'une énorme bosse et sa plaie au bras lui fait mal. Christophe a une plaie au bras depuis le crash. Elle ne cicatrise pas. Elle s'infecte. Julie le soigne. Il doit faire attention. Il a frôlé un début de septicémie. Christophe promet. Il part dans la ferme de ses parents. Il fait les travaux qu'ils avaient prévu avec Alexandra. Il suit leurs plans. Il ne boit plus une goutte d'alcool. Il n'est pas alcoolique. Il n'est pas comme son père. L'enquête le met définitivement hors de cause. Christophe peut voler à nouveau. Il n'a rien à se reprocher. Il n'est pas responsable. Il a sauvé 5 personnes. Il est un héros. Et, même si Laurence n'est pas de cet avis, même s'il y a un procès, les jurés n'iront certainement pas contre ce jugement.

Christophe devrait être soulagé. Il ne l'est pas. Il boit. Beaucoup. Il rentre chez lui ivre. Il se couche. Il se réveille en sursaut. Il a très mal à sa plaie. Il se souvient. Il va chercher sa veste d'uniforme qu'il a laissé dans un placard depuis 1 an. Il retrouve un ticket. Il a bu un whisky 5 heures avant le vol, à la va vite, en dehors de l'aéroport. Il n'avait pas le droit. Les pilotes n'ont pas le droit de boire un verre d'alcool moins de 6 heures avant le vol. Il fouille dans ses comptes. Il a bu tous les jours à n'importe quelle heure avec les décalages horaires depuis 1 ans. Il est alcoolique. Alexandra avait raison. Alors, contre l'avis de la compagnie, Christophe se « dénonce » au juge Maillard. Il n'est pas comme son père. Il assume la responsabilité de ses actes. Il est honnête. Il se mentait à lui-même. Il ne mentait pas aux autres. Il avait raison de douter. Il appelle Sonia et lui donne une interview. Il donne une conférence de presse. Il est suivi par Viviane. Il soigne sa plaie. Contre toute attente, ou pas, Laurence le comprend. Il lance une campagne de prévention contre l'alcoolisme « sans ivresse » et ses méfaits. Les médias le suivent. Il est un homme bien. Il est présenté comme tel. Maria, une femme qui a perdu son fils dans l'accident le blesse avec un couteau. Elle crie à l'injustice. Christophe ne

porte pas plainte. Christophe est condamné à 2 ans de prison dont 1 an avec sursis. Evidemment il ne pourra plus voler. Alexandra revient vers lui. Elle l'attendra ou pas. Christophe a frôlé la mort. Il se questionne. Il doute. Il se sent responsable. Il ne se sent pas victime. Il est victime de lui-même. Il se ment. Il est alcoolique. Il s'en rend compte. Il assume. Il a compris que la vie est une question de conscience. Au-delà de la morale.

Dans la vie de Christophe, il y a Alexandra, sa compagne, 40 ans et Sonia, une journaliste, 35 ans.

Alexandra l'aime mais elle ne peut pas vivre avec lui s'il se ment.

Sonia le défend.

Dans la vie de Christophe, il y a aussi Julie, la compagne d'Eric.

Julie a de l'empathie pour lui. Elle soigne sa plaie.

Dans la vie de Christophe, plus encore que dans la vie de tous les rescapés, il y a aussi Laurence. Elle veut le faire condamner. Il la comprend. Il se sent coupable. Il l'est. Mais pas que. Rien n'est simple. La vie est en zone grise.

Dans la vie de Christophe, il n'y a aucun autre rescapé. Il ne peut pas.

7 – Un dîner entre Anatole, Camille, Eric, Laurence et Françoise

Françoise, la mère de Laurence, sauve Anatole. Pour la remercier, il organise un dîner avec Camille, Eric, Laurence et Françoise. Ils sont tous des survivants. Anatole, Eric et Laurence du crash. Camille d'une péritonite. Françoise d'un accident de voiture. C'est l'unique occasion où il sera question directement des conséquences d'avoir frôlé la mort et du sens de la vie. A part à la fin, dans le discours de Laurence au moment de la cérémonie hommage aux victimes. D'ailleurs, lors de ce repas, Laurence est la seule qui ne s'exprime pas. Elle n'est pas prête. Elle s'en va plus tôt.